
	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

### Composition de la Commission des Compétitions Régionales (CCR)

<b>PRESIDENT</b>  <b>ADJOINTS</b>	<p><b>Sébastien MERCIER</b>  <a href="mailto:smercier914@gmail.com">smercier914@gmail.com</a>          06 60 38 72 85</p> <p><b>Alain NOURISSON</b>  <a href="mailto:anouriss@club-internet.fr">anouriss@club-internet.fr</a>          06 27 30 52 18</p> <p><b>Pierre-Yves LACROIX</b>  <a href="mailto:pierre-yves.lacroix@ac-normandie.fr">pierre-yves.lacroix@ac-normandie.fr</a>          06 16 48 03 98</p>
<b>MEMBRES</b>	<p><b>Christophe DURAND</b>  <a href="mailto:lesdudu@free.fr">lesdudu@free.fr</a>          06 08 40 06 45</p> <p><b>Yves LELIEVRE</b>  <a href="mailto:yvelievre76@gmail.com">yvelievre76@gmail.com</a>          06 01 79 42 90</p>

Adresse Internet du Comité : <http://www.normandie-tarot.org>

Rectificatifs ou Rédacteurs	Date	Pages concernées	Réf. fichier
<b>Création – S MERCIER</b>	08/07/2025	<b>Toutes</b>	RC-CNT 2025-26-8322.01
<b>Modification – S MERCIER</b>	11/01/2026	<b>Page 21</b>	RC-CNT 2025-26-8322.02


	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## TABLE DES MATIERES

**MEMORANDUM (Dates et lieux des championnats et diverses informations) ..... Erreur !**

Signet non défini.

<b>REGLES COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES .....</b>	<b>6</b>
<b>QUADRETTES DIVISION 1 .....</b>	<b>10</b>
<b>QUADRETTES DIVISION 2 .....</b>	<b>11</b>
<b>QUADRETTES DIVISION 3 .....</b>	<b>12</b>
<b>TRIPLETTES DIVISION 1 .....</b>	<b>13</b>
<b>TRIPLETTES DIVISION 2 .....</b>	<b>14</b>
<b>TRIPLETTES DIVISION 3 .....</b>	<b>15</b>
<b>INDIVIDUEL 1<sup>ère</sup> SERIE .....</b>	<b>16</b>
<b>INDIVIDUEL 2<sup>ème</sup> SERIE .....</b>	<b>17</b>
<b>INDIVIDUEL PROMOTION .....</b>	<b>18</b>
<b>INDIVIDUEL OPEN .....</b>	<b>19</b>
<b>DUPLICATE INDIVIDUEL SENIOR .....</b>	<b>21</b>
<b>DONNE LIBRE INDIVIDUEL .....</b>	<b>22</b>
<b>DONNE LIBRE PAR EQUIPES DE DEUX “ DUO ” .....</b>	<b>23</b>
<b>DONNE LIBRE INTERCLUBS PAR EQUIPES DE QUATRE .....</b>	<b>24</b>
<b>DONNE LIBRE SENIOR .....</b>	<b>25</b>
<b>COUPE DE FRANCE .....</b>	<b>26</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>32</b>

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## REPARTITION DES JOUEURS PAR SERIE, selon le Classement National 2025 :

Le détail est disponible sur le site du comité, à la rubrique « Championnat Régional » : Classement -> Fichier CN2025

Le chiffre entre parenthèses indique la différence avec le Classement National 2025

	1 <sup>ère</sup> série	2 <sup>ème</sup> série	3 <sup>ème</sup> série	4 <sup>ème</sup> série	Total
Nombre de joueurs	14 (+1)	41 (+5)	105 (+2)	167 (-3)	327 (+5)

## RATTACHEMENT DE ZONE :

Le Comité de Normandie est rattaché à la **Zone 83**, qui comprend :

- Le Comité 21 – Nord-Pas de Calais : 332 joueurs (+18) dont 11 1<sup>ères</sup> série
  - **Le Comité 22 – Normandie :** 327 joueurs (+5) dont 14 1<sup>ères</sup> série
  - Le Comité 23 – Picardie : 109 joueurs (-38) dont 4 1<sup>ères</sup> série
- Soit un potentiel de Zone de : 768 joueurs (+5)

Coordonnées du responsable de Zone :

**Olivier AUBERT**

Tél : 06 08 92 13 26


Email : [aubert-daniel@orange.fr](mailto:aubert-daniel@orange.fr)

## CALENDRIER DES CHAMPIONNATS DE FRANCE : **Ordre chronologique des dates**

Championnats	Lieux	Dates
Duplicate Individuel Senior - 2025	SOULAC (33780)	Du 15 au 18 septembre 2025
Coupe de France - 2025	SOMAIN (59490)	Du 08 au 11 novembre 2025
Donnes Libres x équipes de 4 – 2025	AIX LES BAINS (73100)	Du 21 au 23 novembre 2025
Donnes Libres x équipes de 2 (Duo)	Olonne sur mer (85340)	Du 16 au 18 janvier 2026
Quadrettes D1, D2, D3	Vichy (03200)	Du 20 au 22 février 2026
Donne Libre Senior	Albi (81000)	Du 09 au 12 février 2026
Donne Libre Individuel	Pontarlier (25300)	Du 03 au 06 avril 2026
Individuels Open, Séries et Jeunes	Le Grand-Lucé (72150)	Du 13 au 17 mai 2026
Triplettes D1, D2, D3	Vichy (03200)	Du 22 au 25 mai 2026

## CHAMPIONNAT DE ZONE :

Championnat	Lieu	Date - Horaire	Responsable d'épreuve
<a href="#"><u>Individuel 1<sup>ère</sup> S</u></a> Qualificatif des Groupements 82 + 83	<b>Groupe scolaire 80260 Flesselles</b>	Samedi 06 Décembre 2025 13h15 assis	<b>Sébastien MERCIER Olivier AUBERT</b>
<a href="#"><u>Coupe de France</u></a> Finale de la Zone 83 Matches par KO	<b>A DEFINIR</b>	Samedi 09 mai 2026 13h30 assis	<b>Olivier AUBERT</b>

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> <b>Version 00</b>	<b>Rédacteur</b> <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## CALENDRIER DES CHAMPIONNATS DE NORMANDIE :

*Les épreuves finales sont qualificatives pour les championnats de Zone ou de France.*

Ce calendrier n'est pas contractuel. Tous les renseignements qu'il contient sont donnés à titre indicatif.

C'est au lecteur d'en vérifier la validité auprès de son président de Club ou à défaut en consultant le site du Comité Normandie de Tarot : [www.normandie-tarot.org](http://www.normandie-tarot.org). En aucun cas ce calendrier ne pourra être opposé au Comité Normandie.

La dernière version du calendrier général officiel des compétitions nationales et régionales est disponible sur le site du Comité dans l'onglet « Calendrier », la rubrique « Compétitions 2025-2026 », sous la référence : **CAL FFT-CNT 2025-26.03**.


*Les 2 derniers chiffres (ici 05) indiquent le niveau de version : +1 à chaque nouvelle modification.*

Lors de certaines épreuves qualificatives jouées en 2 séances le même jour, des joueurs seront éliminés entre les 2 séances, afin d'éviter principalement les finales avec des tables relais ou, du fait du potentiel des joueurs de la catégorie en compétition, réduire l'effectif des participants en 2<sup>ème</sup> séance. Ou, dans le cas des triplettes, de pouvoir organiser la 2<sup>ème</sup> séance en Emmanuel 16.

## LES ADRESSES DES SALLES DE JEU :

CLUBS du CALVADOS - 14	Salles et adresses	Contacts
DEAUVILLE TAROT CLUB	Salle des Fêtes Avenue du Général De Gaulle <b>14800 TOUQUES</b>	Philippe LETELLIER 06 63 25 37 81 <a href="mailto:letphyv@orange.fr">letphyv@orange.fr</a>
	Salle « La Sall'In » Avenue de l'Hippodrome <b>14390 CABOURG</b>	
TAROT CLUB DE OUISTREHAM	Le Pavillon (Centre Socio-culturel) 11, rue des Arts <b>14150 OUISTREHAM RIVA-BELLA</b>	Pierre-Yves LACROIX 06 16 48 03 98 <a href="mailto:pierre-yves.lacroix@ac-normandie.fr">pierre-yves.lacroix@ac-normandie.fr</a>
	Salle de La Grange aux Dîmes Place Albert Lemarignier <b>14150 OUISTREHAM RIVA-BELLA</b>	
LE TAROT DES MINES	Salle du Suvez Chemin d'Aisy <b>14420 POTIGNY</b>	Jean-Louis SAINLOT 06 12 55 32 16 <a href="mailto:jlsainlot@gmail.com">jlsainlot@gmail.com</a>

CLUBS DE L'EURE - 27	Salles et adresses	Contacts
A.L.M. EVREUX Section Tarot	Salles polyvalentes de l'ALM 16 rue de Coudres <b>27000 EVREUX</b>	Corinne PLEUCHOT 06 83 07 06 20 <a href="mailto:corinnepleuchot@orange.fr">corinnepleuchot@orange.fr</a>
TAROT CLUB RUGLOIS	Salle Veulin 43 rue Georges Clémenceau <b>27250 RUGLES</b>	Denis LENDRAT 06 11 31 25 97 <a href="mailto:denis27250@orange.fr">denis27250@orange.fr</a>
	Salle des Fêtes Rue Notre-Dame <b>27250 RUGLES</b>	
L'EXCUSE DE PONT-AUDEMER	Salle d'Armes 2 place du Général de Gaulle <b>27500 PONT-AUDEMER</b>	Nathalie MANSOIS 06 51 11 17 42 <a href="mailto:nathalie.mansois@gmail.com">nathalie.mansois@gmail.com</a>
CLUBS DE L'EURE - 27	Salles et adresses	Contacts
A.L.S.M. EVREUX Section Tarot	Salle de l'ALSM 4 rue Pierre de Ronsard	Denise THIEBAULT 06 30 87 27 61


	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

	<b>27000 EVREUX</b>	<a href="mailto:deniseth@free.fr">deniseth@free.fr</a>
<b>CONCHES TAROT CLUB</b>	Salle des Fêtes (Face à l'église) 4, rue Sainte Foy <b>27190 CONCHES-EN-OUCHE</b>	<b>Nadine ROBERT</b> 06 16 76 79 68 <a href="mailto:nadinebusso@yahoo.com">nadinebusso@yahoo.com</a>

CLUBS DE LA MANCHE – 50	Salle et adresse	Contact
Néant		

CLUBS DE L'ORNE – 61	Salles et adresses	Contacts
<b>M.J.C. VIMOUTIERS</b> Section Tarot	M.J.C. 27 avenue du Général de Gaulle <b>61120 VIMOUTIERS</b>	<b>Patrice DUPONT</b> 06 70 20 36 17 <a href="mailto:patrice.dupont10@orange.fr">patrice.dupont10@orange.fr</a>

CLUBS DE SEINE MARITIME - 76	Salles et adresses	Contacts
<b>LE TAROT COURONNAIS</b>	Salle Festive du Grésil 135 avenue de Caen <b>76530 GRAND-COURONNE</b> Salle Annie Guilbert Place Césaire Levillain - Les Essarts <b>76530 GRAND-COURONNE</b>	<b>Jean-Paul BERTHOU</b> 06 46 32 29 19 <a href="mailto:jean-paul.berthou@laposte.net">jean-paul.berthou@laposte.net</a>
<b>LA MARQUISE DOUDEVILLAISE</b>	Salle La RPA R <sup>ce</sup> « Le Clos des Mottes » Avenue Armand Etchegoyen <b>76560 DOUDEVILLE</b>	<b>Alain HANGARD</b> 06 18 82 67 89 <a href="mailto:lamarquisedoudevillaise@gmail.com">lamarquisedoudevillaise@gmail.com</a>

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : <b>08/07/2025</b>
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## REGLES COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES

### 1. Organisation :

Le présent règlement, issu de notre règlement intérieur (*article II – 03*), précise les modalités d'organisation pour les phases qualificatives aux Championnats de France des compétitions se disputant dans le Comité de Normandie.

#### 1<sup>bis</sup>. Sécurité sanitaire, liée à toute éventuelle pandémie :

**Ces mesures doivent pouvoir être appliquées, dans leur intégralité, pour tous les qualificatifs, sur ordre du Président de Comité et/ou du CCR.**

**Toute mesure sanitaire d'une autorité administrative territoriale, doit être appliquée en priorité.**

- **ATTITUDE PREVENTIVE :**

- Tout joueur inscrit à un qualificatif, ne peut s'y rendre si son état de santé présente des signes d'infection : S'il a de la fièvre, s'il tousse, etc...
- Dans ces conditions, il devra se désister en prévenant son président de club qui en informera le président de la CCR et l'arbitre.

- **UTILISATION DE GEL HYDROALCOOLIQUE :**

- Du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition des joueurs aux endroits suivants :
  - ✓ Tables d'inscriptions du qualificatif et du repas s'il y a lieu.
  - ✓ Table d'arbitrage, Buvette
  - ✓ Aux tables de jeu, afin que chaque joueur puisse se désinfecter les mains.

- **DIVERSES AUTRES CONSIGNES :**

- Les Présidents, des clubs qui accueillent les qualificatifs, veilleront régulièrement à la propreté et au respect de l'hygiène, au sein des locaux sanitaires : Papier toilette, savon et essuie-mains en quantités suffisantes.

### 2. Règlement :

Les présentes règles sont soumises aux statuts et au règlement des compétitions de la F.F.T., suivant les derniers fascicules N° 0 à 9 à jour. Elles ont pour but de préciser certains points de ces articles relatifs aux épreuves décrites ci-après.

### 3. Dates, lieux et horaires des championnats qualificatifs régionaux :

Les dates et lieux des compétitions sont fixés par le présent règlement. Tous les participants à une compétition doivent se présenter à la table d'accueil, sur le lieu de ladite compétition, auprès de l'arbitre ou du responsable d'épreuve.

Les tranches horaires ci-dessous sont fournies à titre d'exemple. Les horaires sont précisément mentionnés pour chaque épreuve dans la fiche descriptive de chaque compétition :

- Le matin : 9h15
- L'après-midi : 13H15
- Le soir : 20H15 ou selon horaire précisé par l'arbitre, en cas d'incident pouvant générer un retard.


### 4. Retards :

Les joueurs doivent être assis à la table qui leur est indiquée par la mise en place établie par l'arbitre et prêts à jouer, à l'heure précisément mentionnée dans la fiche descriptive de la compétition, pour la séance concernée. Cet horaire passé, les retardataires seront sanctionnés conformément au règlement de la F.F.T.

Lors des compétitions en « Donnes Libres », c'est l'article 26 du fascicule N° 2 qui s'applique. Lors des compétitions en « Duplicate Individuel », c'est l'article 18 du fascicule N° 3 qui s'applique. Lors des compétitions « Triplettes » et « Quadrettes », l'intégralité de l'équipe doit être présente aux horaires fixés. Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera les pénalités prévues à l'article 9 des fascicules N° 4 et 5. Les 15 minutes de grâce passées, l'équipe est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité. Pour la Coupe de France, au moins 4 joueurs de l'équipe doivent être présents aux horaires fixés. En cas de retard, c'est l'article 14 du fascicule N° 6 qui est appliqué par l'arbitre.

Lorsque 2 séances sont prévues le même jour, l'heure à laquelle les joueurs doivent être assis pour la 2<sup>ème</sup> séance est précisée par l'arbitre à la fin de la 1<sup>ère</sup> séance. Les mêmes pénalités (0.5 % ou 1 PM ou 100 points) sont appliquées si l'horaire n'est pas respecté.

En cas de retard collectif, dû à un incident indépendant de la volonté des joueurs, seul l'arbitre peut modifier l'horaire de démarrage de la séance concernée, initialement précisé dans le règlement ou par lui.

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

### 5. Abandon et/ou défaillance :

Pour toute compétition qui se déroule en 2 séances, les joueurs ont l'obligation de participer à la 2<sup>ème</sup> séance, en cas de qualification à la fin de la 1<sup>ère</sup> séance. Si des joueurs ou une équipe viennent à quitter la compétition avant la fin de celle-ci (sauf en cas de force majeure et accord de l'arbitre), ils seront déclarés « défaillants » et classés derniers de l'épreuve. L'arbitre fera un rapport au Président de la CCR, qui sanctionnera les joueurs concernés conformément à l'article 31 du fascicule N° 1.

En ce qui concerne la Coupe de France, l'arbitre veillera à la parfaite application de l'article 16 du fascicule N° 6.

### 6. Qualifications :

Le nombre de qualifiés pour chaque épreuve est calculé par la commission de compétition nationale (CCN) sur la base du nombre de licenciés de la saison précédente et sur leurs participations aux épreuves qualificatives, dans notre Comité.

Les joueurs ou équipes qualifiés, ainsi que leurs remplaçants, sont connus le jour même de la compétition. Les joueurs ou un représentant, en cas d'équipe, doivent obligatoirement être présents lors de la proclamation des résultats, afin de confirmer ou non leur participation aux championnats de France concernés.

L'outil de gestion délivre en même temps que le classement :

- 1) Un bordereau des qualifiés à adresser au président de Zone, qui reprend :
  - a) Sur la partie haute : le nom des qualifiés
  - b) Sur la partie basse : les remplaçant dans le cas d'un regroupement de Comités en Zone, c'est le même système qui s'applique.

### 7. Arbitrage

L'arbitre ne peut en aucun cas arbitrer et jouer lors d'une compétition en Duplicate. Toutefois, il peut jouer en Coupe de France (où l'arbitrage est tournant en fonction des joueurs sur la touche) ainsi qu'en Libre individuel, en Duo ou en Interclubs par équipe de 4, sous réserve d'avoir suffisamment d'arbitres assistants.

L'arbitrage est effectué par un arbitre Régional ou de Comité, désigné par le président de la commission des compétitions (CCR). L'arbitre désigné peut choisir, en accord avec le CCR, un adjoint pour l'arbitrage et/ou le traitement informatique. Cet arbitre peut ne pas avoir la qualification d'arbitre régional.

En cas de nécessité, le président de la CCR peut faire appel à un arbitre de club qu'il juge suffisamment compétent ou un arbitre régional d'un Comité voisin, avec l'aval écrit du président de la Zone 83.

### 8. PCN et PP :

Toutes les épreuves donnent droit à une attribution de PCN, pour la moitié des joueurs ou équipes présents.

Certaines épreuves finales donnent droit à une attribution de Points Performance (PP), pour 1/3 des participants.

### 9. Tarifs des inscriptions :

Les tarifs des inscriptions sont fixés chaque année en conseil d'administration du Comité Normandie de Tarot. Leurs montants sont précisés sur la fiche descriptive de chaque compétition ci-après.

### 10. Inscription et paiement


**Les inscriptions :** Elles doivent être enregistrées par l'intermédiaire de l'outil « Inscriptions » du Comité, par le Président (ou le responsable des compétitions déclaré) de chaque club, au plus tard 7 jours pleins, (sauf mention contraire) avant la date de l'épreuve. Passé ce délai, les inscriptions ne sont possibles que si cela facilite l'organisation de l'épreuve. La demande doit être faite auprès du Président de la CCR, qui consultera l'arbitre concerné, afin de rendre un avis commun.

Jusqu'à la date de clôture des inscriptions d'une épreuve, il est possible de faire des modifications (Joueur – Repas) et/ou des annulations.

Le recours au courriel ou au téléphone, pour les inscriptions, doit rester exceptionnel. En cas de souci avec cet outil, il faut contacter : Yves LELIEVRE – Tél : 06 01 79 42 90

**Le droit d'inscription :** Il est perçu par le Président du Club receveur ou à défaut l'arbitre. Il peut être réglé dans un délai compris entre le moment de l'inscription et au plus tard sur place, avant le début de la compétition. Dans le cas contraire l'inscription est annulée.

- Pour les compétitions en duplicate il est recommandé de payer avec un chèque global du Club émis à l'ordre du Comité. Les chèques ne sont encaissés qu'après la compétition.

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> <b>Version 00</b>	<b>Rédacteur</b> <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

- Pour les compétitions en libre, avec redistribution partielle en fonction du classement, il est recommandé de payer en espèces.

#### 11. Responsable d'épreuve :

Du fait de la mise en place de l'outil d'inscriptions, cette fonction est suspendue au sein du Comité Normandie de Tarot.

#### 12. Dotation en prix :

Certaines épreuves, comme les donnes libres, peuvent être dotées en prix. Cette dotation est fixée au coup par coup en fonction de la popularité (donc de la recette) de l'épreuve. (Voir les tableaux de redistribution en annexes 3 à 6).

Cette dotation représente une avance sur le défraiement accordé par le Comité aux joueurs qualifiés.

#### 13. Réclamations :

Les réclamations concernant une épreuve (l'arbitrage ou son déroulement) peuvent être formulées par les participants, conformément aux articles 32, 33, 34 et 35 de la dernière version du fascicule N° 1 de la FFT « Règles communes ».

L'arbitre peut également formuler par écrit un rapport d'arbitrage auprès du président de la CCR.

#### 14. Cahier des charges du Club accueillant une compétition :

Le club recevant une compétition régionale se doit d'assurer un certain nombre de services au rang desquels on trouve (liste non exhaustive) :

- Installation matérielle de la salle : tables numérotées, chaises, tapis. Fourniture des jeux de cartes et feuilles de marque, en donnes libres et de paravents, uniquement en donnes dupliquées.
- Préparation d'un espace avec une table, deux chaises, une source électrique pour l'arbitre et l'installation du matériel informatique.
- L'accueil des joueurs doit comprendre :
  - ✓ Une table et une chaise, pour la personne qui accueillera les joueurs et pointera leur présence.
  - ✓ Une buvette (boissons, sandwichs, viennoiseries) ... **sans alcool de la catégorie IV.**
  - ✓ Dans le cas d'une compétition en deux séances, le repas doit être, soit organisé dans les locaux du club ou bien prévu à l'extérieur pour un tarif n'excédant pas 16 €, boissons comprises. Pour chaque compétition, la forme et le menu doivent figurer sur le site internet du Comité, 30 jours avant la date d'épreuve.  
**ATTENTION : Conformément à la décision prise lors de l'AG du Comité Normandie du 11/06/2022, le temps alloué au repas (Déjeuner ou diner) est limité à 1h00. Que celui-ci soit pris sur place ou à l'extérieur.**
- L'arbitre et son adjoint s'il y a lieu, sont accueillis par le Club, qui leur fournira boissons et restauration, notamment en cas de prise de repas.
- Lors de certaines épreuves qualificatives jouées en 2 séances, des joueurs seront éliminés entre les 2 séances si table relais. **Pour tous types de problèmes, qu'ils soient matériels, logistiques, informatiques ou autres, les responsables des Clubs accueillants doivent en informer le Président de la CCR et/ou l'arbitre de l'épreuve dans les meilleurs délais.**

#### 15. Annulation et report d'une compétition


En cas de force majeure (intempéries, salle indisponible, etc...) la CCR se réserve le droit d'annuler et de reporter toute compétition à une date ultérieure. La décision d'annuler une compétition est prise le plus tôt possible. Elle est communiquée, en priorité, au responsable d'épreuve, à l'arbitre et aux Présidents de Clubs. A charge pour eux d'utiliser tous moyens appropriés afin d'informer les joueurs concernés, le plus rapidement possible.

L'information sera également précisée sur le site du Comité Normandie de Tarot.

**Pour cette saison 2025-2026, si cela s'avérait nécessaire, les dates de report seraient fixées en fonction du besoin, de leurs disponibilités et des clubs pouvant accueillir la ou les compétitions reportées.**

Si la nouvelle date rend impossible la participation de certains joueurs ou équipes, les frais d'inscription de la compétition reportée sont immédiatement remboursés. Le CCR organise le remplacement des joueurs manquants.


Agissant sous la contrainte des événements, le Comité Normandie de Tarot ne peut être tenu pour responsable des engagements pris par le Club recevant la compétition pour accueillir les joueurs (tels que : approvisionnements périssables, réservations de places dans un restaurant, etc...) De même pour les frais engagés par les joueurs pour participer à la compétition.

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

#### **16. Indemnités de déplacement aux championnats de Zone et/ou de France**

En fonction du lieu et du type de Championnat, Libre ou Duplicata, une indemnité de déplacement est calculée selon le tableau de l'annexe 2. Ces indemnités sont recalculées au début de chaque saison.

**Afin de participer à une bonne organisation des compétitions ci-après décrites, les Présidents des clubs (ou responsables des compétitions désignés par eux) doivent effectuer les inscriptions dûment renseignées, sur le site du Comité Normandie de Tarot, avec les réservations de repas, si nécessaire, dans les délais prévus.**

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	<b>Rédacteur</b> <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## QUADRETTES DIVISION 1

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 5 « Quadrettes » de la FFT, dernière version.  
Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que l'indice de valeur global de la quadrette soit > 20.

#### Grille d'indice de valeur en date du 01/07/2022

1N	1 <sup>ère</sup> série nationale	100	2C	2 <sup>e</sup> série Cœur	11
1P	1 <sup>ère</sup> série Pique	98	2K	2 <sup>e</sup> série Carreau	8
1C	1 <sup>ère</sup> série Cœur	96	2T	2 <sup>e</sup> série Trèfle	7
1K	1 <sup>ère</sup> série Carreau	56	3P-3C-3K-3T	3 <sup>e</sup> série P-C-K-T	6
1T	1 <sup>ère</sup> série Trèfle	45	4P-4C	4 <sup>e</sup> série P-C	5
2P	2 <sup>e</sup> série Pique	14	4K-4T-NC	4 <sup>e</sup> série K-T et Non Classé	4

### 2. Organisation :

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances sans élimination de quadrettes entre ces deux séances, sauf s'il y a une table relais. Dans ce cas une et une seule équipe quadrette sera éliminée.

La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la quadrette tenante du titre Division 1 si elle se présente dans la même composition : elle sera affectée à la table n° 1).

La mise en place de la deuxième séance s'effectue selon la méthode dite du serpent, sur la base du classement de la première séance. Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances.

### 3. Mémo :

Code fichier pour les 2 séances :	<b>5224101</b>
Date :	Samedi 18 octobre 2025
Lieu :	<b>Saint Martin de Mieux</b> Salle des fêtes <b>14700 Falaise</b>
Horaire :	13h15 assis
Indice PCN :	1,8
Point de performance (PP) :	23/18/15/12/9/8/6/5/4/3/2/2
Qualifiés nationaux :	3
Arbitre :	<b>Jessica DEBRIS</b> 06 41 01 14 12 <a href="mailto:calyssa.sa@gmail.com">calyssa.sa@gmail.com</a>
Inscription auprès de :	<b>Site du Comité Normandie</b>
Frais d'inscription :	60 € (chèque global du club)
Date limite d'inscription :	Le samedi 11 octobre 2025

#### Equipe championne sortante


1001754 HANGARD Alain  
1001045 DUTHEIL Jean-Yves  
1022461 TRIOMPHE Jérôme  
1000052 DURAND Christophe

### 4. Dotation exceptionnelle :

En cas de table relais, l'équipe éliminée pour la 2<sup>ème</sup> séance sera remboursée. Le Comité, bien conscient des disparités pouvant exister entre certaines équipes, a décidé la mise en place d'une dotation exceptionnelle. Celle-ci est destinée à encourager les équipes les plus faibles à continuer à jouer à ce niveau.

Donc, les équipes d'indice D2 ou D3 qui participeront à la D1, se verront offrir les frais d'inscription en D2 ou D3, si elles se présentent, dans ces compétitions, dans la même configuration qu'en D1, à la condition suivante :

- Une seule inscription offerte : Soit en D2, soit en D3.

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : <b>08/07/2025</b>
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	<b>Rédacteur</b> <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## QUADRETTES DIVISION 2

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 5 « Quadrettes » de la FFT, dernière version. Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie (excepté les joueurs classés 1<sup>ère</sup> série Nationale et Pique) à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que **l'indice de valeur global de la quadrette soit < 73**. Afin de permettre aux jeunes de progresser en compétition, un joueur dont le classement est au mieux 1<sup>ère</sup> série Cœur, peut jouer en QD2 avec 3 jeunes (benjamins ou cadets) à la condition expresse que ces 3 jeunes soient classés « Promotion » : 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> série ou non classé et ayant au plus 15 ans dans l'année marquant la fin de la saison. Le joueur qui jouera avec ces jeunes, devra UNIQUEMENT jouer en défense. D'autre part, un joueur qualifié pour la finale nationale en quadrette Division 1 doit renoncer à la qualification de sa quadrette (et doit le faire savoir au président de la CCR une semaine avant la date de la QD2) s'il désire participer au championnat quadrettes Division 2.

#### Grille d'indice de valeur en date du 01/07/2022

1N	1 <sup>ère</sup> série nationale	100	2C	2 <sup>e</sup> série Cœur	11
1P	1 <sup>ère</sup> série Pique	98	2K	2 <sup>e</sup> série Carreau	8
1C	1 <sup>ère</sup> série Cœur	96	2T	2 <sup>e</sup> série Trèfle	7
1K	1 <sup>ère</sup> série Carreau	56	3P-3C-3K-3T	3 <sup>e</sup> série P-C-K-T	6
1T	1 <sup>ère</sup> série Trèfle	45	4P-4C	4 <sup>e</sup> série P-C	5
2P	2 <sup>e</sup> série Pique	14	4K-4T-NC	4 <sup>e</sup> série K-T et Non Classé	4

### 2. Organisation :

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances sans élimination de quadrettes entre ces deux séances, sauf s'il y a une table relais. Dans ce cas une et une seule équipe quadrette sera éliminée. La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la quadrette tenante du titre Division 2 si elle se présente dans la même composition : elle sera affectée à la table n° 1). La mise en place de la deuxième séance s'effectue selon la méthode dite du serpent, sur la base du classement de la première séance. Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances.

### 3. Mémo :

<b>Code fichier pour les 2 séances :</b>	<b>5224201</b>
<b>Date :</b>	Samedi 01 novembre 2025
<b>Lieu :</b>	A Définir
<b>Horaire :</b>	13h15 assis
<b>Indice PCN :</b>	1,8
<b>Point de performance (PP) :</b>	12/10/8/6/5/4/3/3/2/2/1/1
<b>Qualifiés nationaux :</b>	3
<b>Arbitre :</b>	<b>Sébastien MERCIER</b> 06 60 38 72 85 <a href="mailto:smercier914@gmail.com">smercier914@gmail.com</a>
<b>Inscription auprès de :</b>	<b>Site du Comité Normandie</b>
<b>Frais d'inscription :</b>	60 € (chèque global du club)
<b>Date limite d'inscription :</b>	Le samedi 25 octobre 2025


#### Equipe championne sortante

1002237 GUIOTTEAU Philippe  
 1001323 LANGLOIS Bernard  
 1009653 LACROIX Pierre-Yves  
 1001065 ROBERT Hervé

### 4. Dotation exceptionnelle :

En cas de table relais, l'équipe éliminée pour la 2<sup>ème</sup> séance sera remboursée. Les équipes qui auront participé à la D1 et qui se présenteront dans la même configuration, pour cette compétition, se verront offrir leur inscription, à la condition suivante :

- Une seule inscription offerte, soit en D2, soit en D3.

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : <b>08/07/2025</b>
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	<b>Rédacteur</b> <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## QUADRETTES DIVISION 3

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 5 « Quadrettes » de la FFT, dernière version. Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie (exceptés les joueurs classés 1<sup>ère</sup> série National et Pique) à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que **l'indice de valeur global de la quadrette soit < 26**. Afin de permettre aux jeunes de progresser en compétition, un joueur dont le classement est au mieux 1<sup>ère</sup> série Cœur, peut jouer en QD3 avec 3 jeunes (benjamins ou cadets) à la condition expresse que ces 3 jeunes soient classés « Promotion » : 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> série ou non classé et ayant au plus 15 ans dans l'année marquant la fin de la saison. Le joueur qui jouera avec ces jeunes, devra UNIQUEMENT jouer en défense. D'autre part, un joueur qualifié pour la finale nationale en quadrettes Division 1 ou Division 2 doit renoncer à la qualification de sa quadrette (et doit le faire savoir au président de la CCR une semaine avant la date de la QD3) s'il désire participer au championnat quadrettes Division 3.

#### Grille d'indice de valeur en date du 01/07/2022

1N	1 <sup>ère</sup> série nationale	100	2C	2 <sup>e</sup> série Cœur	11
1P	1 <sup>ère</sup> série Pique	98	2K	2 <sup>e</sup> série Carreau	8
1C	1 <sup>ère</sup> série Cœur	96	2T	2 <sup>e</sup> série Trèfle	7
1K	1 <sup>ère</sup> série Carreau	56	3P-3C-3K-3T	3 <sup>e</sup> série P-C-K-T	6
1T	1 <sup>ère</sup> série Trèfle	45	4P-4C	4 <sup>e</sup> série P-C	5
2P	2 <sup>e</sup> série Pique	14	4K-4T-NC	4 <sup>e</sup> série K-T et Non Classé	4

### 2. Organisation :

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances sans élimination de quadrettes entre ces deux séances, sauf s'il y a une table relais. Dans ce cas une et une seule équipe quadrette sera éliminée. La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la quadrette tenante du titre Division 3 si elle se présente dans la même composition : elle sera affectée à la table n° 1). La mise en place de la deuxième séance s'effectue selon la méthode dite du serpent, sur la base du classement de la première séance. Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances.

### 3. Mémo :

<b>Code fichier pour les 2 séances :</b>	<b>5224301</b>
<b>Date :</b>	Dimanche 30 Novembre 2025
<b>Lieu :</b>	<b>Salle de l'ALSM</b> 4 rue Pierre de Ronsard <b>27000 EVREUX</b>
<b>Horaire :</b>	9h00 assis
<b>Indice PCN :</b>	1,8
<b>Point de performance (PP) :</b>	6/5/4/3/2/2/2/1/1/1/1
<b>Qualifiés nationaux :</b>	3
<b>Arbitre :</b>	Sébastien MERCIER 06 60 38 72 85 <a href="mailto:smercier914@gmail.com">smercier914@gmail.com</a>
<b>Inscription auprès de :</b>	<b>Site du Comité Normandie</b>
<b>Frais d'inscription :</b>	60 € (chèque global du club)
<b>Date limite d'inscription :</b>	Le Dimanche 23 novembre 2025


#### Equipe championne sortante

1010279 BOUDIN Cyril  
2002991 VIEILPELLE MH  
1010278 BOUDIN Jean-François  
1010277 DUPONT Patrice

#### 4. Dotation exceptionnelle :

En cas de table relais, l'équipe éliminée pour la 2<sup>ème</sup> séance sera remboursée. Les équipes qui auront participé à la D1 et qui se présenteront dans la même configuration, pour cette compétition, se verront offrir leur inscription, à la condition suivante :

- Une seule inscription offerte, soit en D2, soit en D3.

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	<b>Rédacteur</b> <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## TRIPLETTES DIVISION 1

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 4 « Triplettes » de la FFT, dernière version.  
Tous les joueurs licenciés des Comités de Normandie et de Picardie à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que les joueurs soient du même comité et que **l'indice de valeur global de la triplette soit > 14**.

#### Grille d'indice de valeur en date du 01/07/2022

1N	1 <sup>ère</sup> série nationale	100	2C	2 <sup>e</sup> série Cœur	11
1P	1 <sup>ère</sup> série Pique	98	2K	2 <sup>e</sup> série Carreau	8
1C	1 <sup>ère</sup> série Cœur	96	2T	2 <sup>e</sup> série Trèfle	7
1K	1 <sup>ère</sup> série Carreau	56	3P-3C-3K-3T	3 <sup>e</sup> série P-C-K-T	6
1T	1 <sup>ère</sup> série Trèfle	45	4P-4C	4 <sup>e</sup> série P-C	5
2P	2 <sup>e</sup> série Pique	14	4K-4T-NC	4 <sup>e</sup> série K-T et Non Classé	4

### 2. Organisation :

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances avec éliminations possibles de triplettes entre les 2 séances suivant le nombre de participants. En fonction du nombre d'équipes inscrites, les 2 séances pourront se jouer en Ligne, en Howell ou en Emmanuel 16. Dans la mesure du possible, l'arbitre fera jouer la 2<sup>ème</sup> séance en Emmanuel 16.

La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la triplette tenante du titre Division 1 si elle se présente dans la même composition : elle est affectée à la position Nord/Sud 1 ou bien elle a le numéro le plus élevé en Howell ou en E16). Pour les séances suivantes, le placement des triplettes est effectué par serpentín de manière à brasser et à équilibrer au mieux les orientations en fonction de la ou des séances précédentes.

Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances.

### 3. Mémo :

<b>Code fichier pour les 2 séances :</b>	<b>5223101</b>
<b>Date :</b>	Samedi 28 février 2026
<b>Lieu :</b>	<b>Evreux ALM</b> <b>Salles polyvalentes de L'ALM</b> <b>16 Rue de Coudres</b> <b>27000 Evreux</b>
<b>Horaire :</b>	13h15 assis
<b>Indice PCN :</b>	1,8
<b>Point de performance (PP) :</b>	23/18/15/12/9/8/6/5/4/3/2/2
<b>Qualifiés nationaux :</b>	3
<b>Arbitre :</b>	<b>Jessica DEBRIS</b> 06 41 01 14 12 <a href="mailto:calyssa.sa@gmail.com">calyssa.sa@gmail.com</a>
<b>Inscription auprès de :</b>	<b>Site du Comité Normandie</b>
<b>Frais d'inscription :</b>	45 € (chèque global du club)
<b>Date limite d'inscription :</b>	Le samedi 21 février 2026

#### Equipe championne sortante


1001064 Denis DIEUZY  
1001374 Sébastien DEBRIS  
1001936 Sébastien MERCIER

### 4. Dotation exceptionnelle, spécifique au Comité de Normandie :

En cas de table relais, l'équipe éliminée pour la 2<sup>ème</sup> séance sera remboursée. Le Comité de Normandie, bien conscient des disparités pouvant exister entre certaines équipes, a décidé la mise en place d'une dotation exceptionnelle. Celle-ci est destinée à encourager les équipes les plus faibles à continuer à jouer à ce niveau.

Donc, les équipes d'indice D2 ou D3 qui participeront à la D1, se verront offrir les frais d'inscription en D2 ou D3, si elles se présentent, dans ces compétitions, dans la même configuration qu'en D1, à la condition suivante :

- Une seule inscription offerte : Soit en D2, soit en D3

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : <b>08/07/2025</b>
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	<b>Rédacteur</b> <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## TRIPLETTES DIVISION 2

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 4 « Triplettes » de la FFT, dernière version.

Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie (excepté les joueurs classés 1<sup>ère</sup> série Nationale et Pique) à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que **l'indice de valeur global de la triplette soit < 67**.

Afin de permettre aux jeunes de progresser en compétition, un joueur dont le classement est au mieux 1<sup>ère</sup> série Cœur, peut jouer en TD2 avec 2 jeunes (benjamins ou cadets) à la condition expresse que ces 2 jeunes soient classés « Promotion » : 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> série ou non classé et ayant au plus 15 ans dans l'année marquant la fin de la saison.

D'autre part, un joueur qualifié pour la finale nationale en triplettes Division 1 doit renoncer à la qualification de sa triplette (et doit le faire savoir au président de la CCR une semaine avant la date de la TD2) s'il désire participer au championnat triplettes Division 2.

#### Grille d'indice de valeur en date du 01/07/2022

1N	1 <sup>ère</sup> série nationale	100	2C	2 <sup>e</sup> série Cœur	11
1P	1 <sup>ère</sup> série Pique	98	2K	2 <sup>e</sup> série Carreau	8
1C	1 <sup>ère</sup> série Cœur	96	2T	2 <sup>e</sup> série Trèfle	7
1K	1 <sup>ère</sup> série Carreau	56	3P-3C-3K-3T	3 <sup>e</sup> série P-C-K-T	6
1T	1 <sup>ère</sup> série Trèfle	45	4P-4C	4 <sup>e</sup> série P-C	5
2P	2 <sup>e</sup> série Pique	14	4K-4T-NC	4 <sup>e</sup> série K-T et Non Classé	4

### 2. Organisation :

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances avec éliminations possibles de triplettes entre les 2 séances suivant le nombre de participants. En fonction du nombre d'équipes inscrites, les 2 séances pourront se jouer en Ligne, en Howell ou en Emmanuel 16. Dans la mesure du possible, l'arbitre fera jouer la 2<sup>ème</sup> séance en Emmanuel 16.

La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la triplette tenante du titre Division 2 si elle se présente dans la même composition : elle est affectée à la position Nord/Sud 1 ou bien elle a le numéro le plus élevé en Howell ou en E16). Pour les séances suivantes, le placement des triplettes est effectué par serpentín de manière à brasser et à équilibrer au mieux les orientations en fonction de la ou des séances précédentes.

Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible en cas d'éliminations de triplettes entre les deux séances.

### 3. Mémo :

<b>Code fichier pour les 2 séances :</b>	<b>5223201</b>
<b>Date :</b>	Samedi 14 mars 2026
<b>Lieu :</b>	<b>Salle RPA</b> <b>Le clos des mottes</b> <b>Avenue Armand Etchegoyen</b> <b>76560 DOUDEVILLE ?</b>
<b>Horaire :</b>	13h15 assis
<b>Indice PCN :</b>	1,8
<b>Point de performance (PP) :</b>	12/10/8/6/5/4/3/3/2/1/1
<b>Qualifiés nationaux :</b>	4
<b>Arbitre :</b>	<b>Sébastien MERCIER</b> 06 60 38 72 85 <a href="mailto:smercier914@gmail.com">smercier914@gmail.com</a>
<b>Inscription auprès de :</b>	<b>Site du Comité Normandie</b>
<b>Frais d'inscription :</b>	45 € (chèque global du club)
<b>Date limite d'inscription :</b>	Le samedi 07 mars 2026

#### Equipe championne sortante


1008610 RUEL Jean-Pascal  
 1019152 BREUILLY Bernard  
 1018743 Riant Dominique

### 4. Dotation exceptionnelle :

En cas de table relais, l'équipe éliminée pour la 2<sup>ème</sup> séance sera remboursée.

Les équipes qui auront participé à la D1 et qui se présenteront dans la même configuration, pour cette compétition, se verront offrir leur inscription, à la condition suivante :

- Une seule inscription offerte, soit en D2, soit en D3.

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : <b>08/07/2025</b>
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	<b>Rédacteur</b> <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## TRIPLETTES DIVISION 3

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 4 « Triplettes » de la FFT, dernière version.

Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie (exceptés les joueurs classés 1<sup>ère</sup> série National et Pique) à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que **l'indice de valeur global de la triplette soit < 20**.

Afin de permettre aux jeunes de progresser en compétition, un joueur dont le classement est au mieux 1<sup>ère</sup> série Cœur, peut jouer en TD3 avec 2 jeunes (benjamins ou cadets) à la condition expresse que ces 2 jeunes soient classés « Promotion » : 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> série ou non classé et ayant au plus 15 ans dans l'année marquant la fin de la saison.

D'autre part, un joueur qualifié pour la finale nationale en triplettes Division 1 ou Division 2 doit renoncer à la qualification de sa triplette (et doit le faire savoir au président de la commission compétition une semaine avant la date de la TD3) s'il désire participer au championnat triplettes Division 3.

#### Grille d'indice de valeur en date du 01/07/2022

1N	1 <sup>ère</sup> série nationale	100	2C	2 <sup>e</sup> série Cœur	11
1P	1 <sup>ère</sup> série Pique	98	2K	2 <sup>e</sup> série Carreau	8
1C	1 <sup>ère</sup> série Cœur	96	2T	2 <sup>e</sup> série Trèfle	7
1K	1 <sup>ère</sup> série Carreau	56	3P-3C-3K-3T	3 <sup>e</sup> série P-C-K-T	6
1T	1 <sup>ère</sup> série Trèfle	45	4P-4C	4 <sup>e</sup> série P-C	5
2P	2 <sup>e</sup> série Pique	14	4K-4T-NC	4 <sup>e</sup> série K-T et Non Classé	4

### 2. Organisation :

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances avec éliminations possibles de triplettes entre les 2 séances suivant le nombre de participants. En fonction du nombre d'équipes inscrites, les 2 séances pourront se jouer en Ligne, en Howell ou en Emmanuel 16. Dans la mesure du possible, l'arbitre fera jouer la 2<sup>ème</sup> séance en Emmanuel 16.

La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la triplette tenante du titre Division 1 si elle se présente dans la même composition : elle est affectée à la position Nord/Sud 1 ou bien elle a le numéro le plus élevé en Howell ou en E16). Pour les séances suivantes, le placement des triplettes est effectué par serpentini de manière à brasser et à équilibrer au mieux les orientations en fonction de la ou des séances précédentes.

Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible en cas d'éliminations de triplettes entre les deux séances.

### 3. Mémo :

Code fichier pour les 2 séances :	<b>5223301</b>
Date :	Dimanche 29 mars 2026
Lieu :	<b>Salle de l'ALSM</b> 4 rue Pierre de Ronsard <b>27000 EVREUX</b>
Horaire :	9h00 assis
Indice PCN :	1,8
Point de performance (PP) :	6/5/4/3/2/2/2/1/1/1/1/1
Qualifiés nationaux :	3
Arbitre :	<b>Sébastien MERCIER</b> 06 60 38 72 85 <a href="mailto:smercier914@gmail.com">smercier914@gmail.com</a>
Inscription auprès de :	<b>Site du Comité Normandie</b>
Frais d'inscription :	45 € (chèque global du club)
Date limite d'inscription :	Le dimanche 22 mars 2026


#### Equipe championne sortante

1027936 HALAVENT Jean  
2003312 HANGARD Thérèse  
1020804 GESLOT Nicolas

### 4. Dotation exceptionnelle :

En cas de table relais, l'équipe éliminée pour la 2<sup>ème</sup> séance sera remboursée. Les équipes qui auront participé à la D1 et qui se présenteront dans la même configuration, pour cette compétition, se verront offrir leur inscription, à la condition suivante :

- Une seule inscription offerte, soit en D2, soit en D3.

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : <b>08/07/2025</b>
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## INDIVIDUEL 1<sup>ère</sup> SERIE

Qualificatif organisé par le regroupement des zones 83 (Nord Pas de Calais, Picardie et Normandie) et 82 (Champagne Ardennes et Seine et Marne).

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 2 « règlement des compétitions » du fascicule N° 3 « Individuels » de la FFT, dernière version. Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie, à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat s'ils sont classés 1<sup>ère</sup> série ou ayant été classés en 1<sup>ère</sup> série Nationale, (limités à 10 ans après le dernier classement en 1<sup>ère</sup> série nationale) ou ayant obtenu un titre de champion de France Open Individuel ou 1<sup>ère</sup> série Individuel ou Triplettes Open ou division 1 ou Quadrettes Open ou division 1 ou vainqueur de la Coupe de France par équipes, (limités à 10 ans après le premier titre obtenu) ou hors quota (1<sup>ère</sup> série Nationale et 1<sup>ère</sup> série).

### 2. Organisation :

Potentiel : 14 joueurs normands sur 38 joueurs des deux zones, pour 7 qualifiés.

*Nota : Picardie : 4 joueurs, Seine et Marne : 3 joueurs, Champagne/Ardenne : 6 joueurs, Nord pas Calais : 11 joueurs*

L'organisation et le règlement de cette épreuve sont définis par les Présidents des Zones 82 & 83.

Le Championnat régional est joué en deux séances avec élimination possible de joueurs, uniquement en cas de table relais, pour obtenir un multiple de quatre joueurs en deuxième séance. La mise en place de la 2<sup>ème</sup> séance se fera en serpentin afin que les 4 premiers de la première séance se rencontrent.


L'ordre du classement général final de la 2<sup>ème</sup> séance définit les joueurs qualifiés pour le Championnat de France, ainsi que les remplaçants.

### 3. Mémo :

<b>Code fichier pour les 2 séances :</b>	<b>3831101</b>
<b>Date :</b>	Samedi 06 décembre 2025
<b>Lieu :</b>	<b>Groupe Scolaire 80260 Flesselles</b>
<b>Horaire :</b>	1 <sup>ère</sup> séance : 13h30 assis
<b>Indice PCN :</b>	1,8
<b>Point de performance (PP) :</b>	Variable suivant inscriptions et tableau des PP2025/2026
<b>Qualifiés nationaux :</b>	7
<b>Arbitre :</b>	<b>BOUQUILLON Mathias</b>
<b>Inscription auprès de :</b>	<b>Site du Comité Normandie</b>
<b>Responsable d'épreuve :</b>	Sébastien Mercier et Olivier Aubert
<b>Frais d'inscription :</b>	15 € par séance
<b>Date limite d'inscription :</b>	Le samedi 29 novembre 2025

#### Champion sortant

1001045 DUTHEIL Jean-Yves

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : <b>08/07/2025</b>
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	<b>Rédacteur</b> <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## INDIVIDUEL 2<sup>ème</sup> SERIE

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 2 « règlement des compétitions » du fascicule N° 3 « Individuels » de la FFT, dernière version.  
 Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie, à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat s'ils sont classés 2<sup>ème</sup> série ou ayant obtenu un titre de champion de France en Individuel 2<sup>e</sup> série ou Promotion ou en Triplettes Promotion ou D2 ou D3 ou Quadrettes Promotion ou D2 ou D3 (limités à 5 ans après le dernier titre obtenu) ou les joueurs classés hors quota (2<sup>ème</sup> série), à l'exclusion de tous les joueurs ayant accès au championnat de France Individuel 1<sup>ère</sup> série.

### 2. Organisation :

A condition de réunir un minimum de 16 joueurs (potentiel de 41 joueurs) le Championnat qualificatif régional peut s'organiser au sein du Comité Normandie. Sinon, il se déroulera en Zone 83.

En fonction du nombre d'inscrits à la date butoir, qui doit dans la mesure du possible être un multiple de 4 joueurs, la CCR de Normandie se réserve le droit d'organiser au mieux cette compétition. Ce championnat qualificatif se déroule en 2 séances, en principe sans élimination de joueurs entre les 2 séances, sauf en cas de relais.

Dans le cas où le nombre de joueurs inscrits n'est pas un multiple de 4, l'arbitre se verra dans l'obligation de faire jouer une séance de barrage, organisée la veille ou le jour même. Il utilisera une, deux ou trois tables relais, sachant que le champion régional sortant est exempt de cette séance. A la fin de cette séance, l'arbitre veillera à éliminer un, deux ou trois joueurs, afin de faire les 2 séances de la finale avec un multiple de 4 joueurs. Le score (pourcentage) de la séance de barrage n'est pas pris en compte dans le calcul du classement final.


La mise en place de la 1<sup>ère</sup> séance, de la phase finale, se fait en mode « Aléatoire » en utilisant l'outil de gestion des tournois développé par la FFT. Excepté le champion régional sortant, qui sera affecté en N1. La mise en place de la 2<sup>ème</sup> séance se fait suivant le classement de la 1<sup>ère</sup> séance, en utilisant l'option « serpent » du logiciel utilisé par l'arbitre.

Le classement final se fait sur l'ensemble des deux séances et définit les joueurs qualifiés pour le Championnat de France et leurs remplaçants.

### 3. Mémo :

<b>Code fichier pour les 2 séances :</b>	<b>5221201</b>
<b>Date :</b>	Samedi 07 mars 2026
<b>Lieu :</b>	<b>Salle d'Armes</b> 2 place du Général de Gaulle <b>27500 PONT -AUDEMER</b>
<b>Horaire :</b>	13h15 assis
<b>Indice PCN :</b>	1,8
<b>Point de performance (PP) :</b>	Variable suivant inscriptions et tableau des PP2025/2026 dernière version
<b>Qualifiés nationaux :</b>	4
<b>Arbitre :</b>	<b>Pierre-Yves LACROIX</b> 06 16 48 03 98 <a href="mailto:pierre-yves.lacroix@ac-normandie.fr">pierre-yves.lacroix@ac-normandie.fr</a>
<b>Inscription auprès de :</b>	<b>Site du Comité Normandie</b>
<b>Frais d'inscription :</b>	25 € les 2 séances (chèque global du club) Si éliminés entre les 2 séances : 10 € la séance 1 – 15 € la séance 2
<b>Date limite d'inscription :</b>	Le samedi 28 février 2026

**Champion sortant**  
1001667 GUEGAN Erwan

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : <b>08/07/2025</b>
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## INDIVIDUEL PROMOTION

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 2 « règlement des compétitions » du fascicule N° 3 « Individuels » de la FFT, dernière version.  
Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie, classés 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> série, à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat.

### 2. Organisation :

A condition de réunir un minimum de 16 joueurs (potentiel de 272 joueurs) le Championnat qualificatif régional peut s'organiser au sein de notre Comité. Sinon, il se déroulera en Zone 83.

En fonction du nombre d'inscrits à la date butoir, qui doit dans la mesure du possible être un multiple de 4 joueurs, la CCR se réserve le droit d'organiser au mieux cette compétition. Ce championnat qualificatif se déroule en 2 séances, avec éliminations de joueurs entre les 2 séances. En fonction des inscrits, le nombre de joueurs qualifiés pour la 2<sup>ème</sup> séance ne peut pas être inférieur à 16 et doit être supérieur à 50% des inscrits de la 1<sup>ère</sup> séance. Dans tous les cas ce nombre de joueurs qualifiés sera un multiple de 4. En cas d'éliminés entre les 2 séances, un coefficient de séance sera appliqué, en fonction du nombre de joueurs éliminés.

Dans le cas où le nombre de joueurs inscrits n'est pas un multiple de 4, l'arbitre se verra dans l'obligation d'utiliser une, deux ou trois tables relais uniquement lors de la 1<sup>ère</sup> séance.


La mise en place de la 1<sup>ère</sup> séance se fait en mode « Aléatoire » en utilisant l'outil de gestion des tournois développé par la FFT. Excepté le champion régional sortant, qui sera affecté en N1. La mise en place de la 2<sup>ème</sup> séance se fait suivant le classement de la 1<sup>ère</sup> séance, en utilisant l'option « serpent » du logiciel utilisé par l'arbitre.

Le classement final se fait sur l'ensemble des deux séances et définit les joueurs qualifiés pour le Championnat de France et leurs remplaçants.

### 3. Mémo :

<b>Code fichier pour les 2 séances :</b>	<b>5221301</b>
<b>Date :</b>	Samedi 07 mars 2026
<b>Lieu :</b>	<b>Salle d'Armes</b> 2 place du Général de Gaulle <b>27500 PONT-AUDEMER</b>
<b>Horaire :</b>	13h15 assis
<b>Indice PCN :</b>	1,8
<b>Point de performance (PP) :</b>	Variable suivant inscriptions et tableau des PP2025/2026, dernière version
<b>Qualifiés nationaux :</b>	7
<b>Arbitre :</b>	<b>Sébastien MERCIER</b> 06 60 38 72 85 <a href="mailto:smercier914@gmail.com">smercier914@gmail.com</a>
<b>Inscription auprès de :</b>	<b>Site du Comité Normandie</b>
<b>Frais d'inscription :</b>	10 € la séance 1 (chèque global du club) 15 € la séance 2
<b>Date limite d'inscription :</b>	Le samedi 28 février 2026

**Champion sortant**  
1022036 NIEL Gérard

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## INDIVIDUEL OPEN

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 2 « règlement des compétitions » du fascicule N° 3 « Individuels » de la FFT, dernière version.  
Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat.

### 2. Organisation :

**Suivant le nombre de participants**, le qualificatif régional est prévu en quatre séances comprenant S1 et S2 le même jour, suivi d'une S3 et S4 huit jours après. En fonction du nombre de tables, l'arbitre devra privilégier une organisation en « Tournois hybrides », mélangeant les tournois en ligne 5 tables et les tournois Howell 4 tables.

#### 2.1 – Séance 1 : pas éliminer après cette séance

Si le nombre de participants n'est pas un multiple de 4, le 1<sup>er</sup> joueur, puis si besoin le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> joueur, c'est-à-dire le champion sortant et les joueurs les mieux classés au classement national, seront qualifiés directement pour la séance 3. La mise en place sera effectuée par le logiciel de la FFT, en vigueur, selon le mode dit « Aléatoire », sans aménagement de l'arbitre, sauf en cas de participation de joueur handicapé nécessitant une orientation particulière (Nord, généralement).

#### 2.2 – Séance 2 :

La liste des participants découle directement du classement alterné de la séance 1. La mise en place sera effectuée par le logiciel de la FFT, en vigueur, selon le mode dit « Serpentin », sans aménagement de l'arbitre, sauf en cas de participation de joueur handicapé nécessitant une orientation particulière (Nord, généralement).

A l'issue des S1 et S2 : Elimination de joueurs selon le nombre de participants (voir tableau ci-dessous) avec un coefficient de séance.

#### 2.3. Séance 3 et Séance 4 :

La mise en place de la séance 3 est préparée par le logiciel de la FFT, en vigueur, en mode dit « Serpentin », sans aménagement de l'arbitre, sauf en cas de participation de joueur handicapé nécessitant une orientation particulière (Nord, généralement)

La mise en place de la séance 4 se fera en mode serpent en fonction du classement de la séance 3


Dans le cas où les séances 3 et 4 se jouent à 28 joueurs (7 tables), l'arbitre devra obligatoirement faire jouer 4 étuis par table. Si ces séances se jouent à 9 tables, l'arbitre privilégiera le tournoi hybride. Toutefois il pourra faire un tournoi en ligne, mais devra impérativement faire jouer 7 donnes de 4 étuis chacune.

Dans le cas où des joueurs qualifiés pour les séances 3 et 4 ne pourraient pas participer à la séance 3, pour cas de force majeure de dernière minute (maladie, hospitalisation, incident, ...), il sera fait appel à des remplaçants. Ceux-ci seront sollicités en fonction de leur classement à la fin de la séance 2.

Le classement général final s'établit sur le cumul des pourcentages acquis lors des quatre séances et définit les joueurs qualifiés et leurs remplaçants, pour le championnat de France.

**Tableau des qualifiés en fonction du nombre d'inscrits :**

S1 + S2 Nombre d'inscrits	S3 + S4 Nombre de qualifiés
60	28
61	28
62	28
63	28
64	28
68	28
72	28
76	28
80	28
84	36
88	36
92	36
96	36
100	36


	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	<b>Rédacteur</b> <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

S1 + S2 Nombre d'inscrits	S3 + S4 Nombre de qualifiés
104	44
108	44
112	44
116	44
120	44
124	52
128	52
132	52
136	52
140	52

### 3. Mémo :

	S1 + S2 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> séances	S3 + S4 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> séances
<b>Code fichier pour les séances :</b>	<b>5221901</b>	
<b>Dates :</b>	Samedi 24 janvier 2026	Samedi 31 janvier 2026
<b>Lieux :</b>	<b>Salle des fêtes</b> avenue du Général De Gaulle <b>14800 TOUQUES</b>	<b>Le Pavillon (Centre Socio-Culturel)</b> 11 rue des Arts <b>14150 OUISTREHAM</b>
<b>Horaires :</b>	13h15 assis pour la S1	13h15 assis pour la S3
<b>Indices PCN :</b>	1,2	1,8
<b>Points de performance (PP) :</b>		23, 18, 15, 12, 9, 8, 6, 5, 4, 3, 2, 2,
<b>Qualifiés nationaux :</b>		9
<b>Arbitres :</b>	Sébastien MERCIER 06 60 38 72 85 <a href="mailto:Smercier914@gmail.com">Smercier914@gmail.com</a>	<b>Sébastien MERCIER</b> 06 60 38 72 85 <a href="mailto:smercier914@gmail.com">smercier914@gmail.com</a>
<b>Inscription auprès de :</b>	<b>Site du Comité Normandie</b>	
<b>Frais d'inscription :</b>	20 € les 2 séances (chèque club)	20 € les 2 séances (chèque club)
<b>Date limite d'inscription :</b>	Le samedi 17 janvier 2026	Les qualifiés sont définis par le classement final des séances 1 et 2 du samedi 24 janvier 2026.

**Champion sortant**  
1001064 DIEUZY Denis

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## DUPLICATE INDIVIDUEL SENIOR

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 2 « règlement des compétitions » du fascicule N° 3 « Individuels » de la FFT, dernière version.  
 Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie à jour de leur cotisation, ayant au moins soixante ans au 31 décembre de la saison en cours, peuvent participer à ce championnat, sans restriction de classement.

### 2. Organisation :

Ce championnat qualificatif se déroule en 2 séances, avec élimination si tables relais.

**Ces 2 séances se jouent le même jour. Sauf cas de force majeure (maladie, hospitalisation, incident familial, ...), tout joueur qui participe à la première séance, s'engage à participer également à la 2<sup>ème</sup> séance. Dans le cas contraire, il sera déclaré : « Défaillant » selon l'Art. 31 du fascicule 1.**

#### 2.1. - Première séance :

La mise en place est établie par le logiciel de la FFT, en vigueur, selon le mode « Aléatoire ».

Le nombre des participants doit être, dans la mesure du possible, un multiple de 4. Dans le cas contraire l'arbitre organisera la séance avec 1, 2 ou 3 tables relais.

Tous les joueurs espérant pouvoir être qualifiés pour la seconde séance ont l'obligation d'avoir joué la première séance.

#### 2.2. - Seconde séance :


La mise en place de cette séance se fait suivant la méthode du « serpent » en fonction de la première séance.

Le cas échéant, un coefficient est appliqué à cette séance en fonction du pourcentage de joueurs éliminés, si tables relais.

### 3. Mémo :

	1 <sup>ère</sup> séance	2 <sup>ème</sup> séance
Code fichier :	<b>5221501</b>	
Dates :	Mercredi 15 avril 2026	
Lieux :	Salle du Suvez Chemin d'Aisy <b>14420 POTIGNY</b>	
Horaires :	9h30 assis	15h00 assis
Indices PCN :	1,8	
Points de performance (PP) :	Variable selon le nombre de joueurs inscrits. Voir le tableau des PP saison 2025/2026	
Qualifiés nationaux :	10	
Arbitre :	Pierre-Yves LACROIX 06 16 48 03 98 <a href="mailto:pierre-yves.lacroix@ac-normandie.fr">pierre-yves.lacroix@ac-normandie.fr</a>	
Inscription auprès de :	Site du Comité Normandie	
Frais d'inscription :	25 € (chèque global du club)	
Date limite d'inscription :	Le mardi 07 <sup>r</sup> avril 2026	

**Champion sortant** : 1012441 BRUNET Pierre

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : <b>08/07/2025</b>
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## DONNE LIBRE INDIVIDUEL

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 2 « Donnes Libres » de la FFT, dernière version. Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie à jour de leur cotisation peuvent participer à ce qualificatif, sans aucune exception.

### 2. Organisation :

Le Championnat qualificatif régional est prévu en une finale jouée en deux séances sans élimination de joueurs entre les deux séances, à la condition expresse que le nombre des participants soit un multiple de 4. Dans le cas contraire l'arbitre organisera la 1<sup>ère</sup> séance avec 1, 2 ou 3 tables de 3 et les 1, 2 ou 3 joueurs les moins bien classés, au classement général de la 1<sup>ère</sup> séance, seront éliminés et ne pourront pas participer à la 2<sup>ème</sup> séance.

La mise en place de la première séance est préparée par tirage au sort intégral (excepté le champion sortant qui sera affecté à la position Nord 1). Toutefois, l'arbitre veillera, dans la mesure du possible, à mettre les joueurs d'un même club sur une même ligne d'orientation. Cette 1<sup>ère</sup> séance se joue en 5 positions de 5 donnes suivant les mouvements FFT.

Chaque joueur qualifié conserve la totalité de ses points acquis lors de la 1<sup>ère</sup> séance, que ses points soient positifs ou négatifs.

La liste des qualifiés de la 2<sup>ème</sup> séance est extraite du classement de la 1<sup>ère</sup> séance, leur mise en place se fait de façon aléatoire, avec Extar. Cette 2<sup>ème</sup> séance se déroule en 5 positions de 5 donnes suivant les mouvements FFT.

Le classement final est établi sur l'ensemble des 2 séances et définit les joueurs qualifiés nationaux et leurs remplaçants.

### 3. Mémo :


	1 <sup>ère</sup> séance	2 <sup>ème</sup> séance
<b>Code fichier :</b>	<b>5222101</b>	
<b>Date :</b>	Samedi 15 novembre 2025	
<b>Lieux :</b>	<b>Salle d'armes</b> <b>2 place du général de gaulle</b> <b>27500 PONT-AUDEMER</b>	
<b>Horaires :</b>	13h15 assis	20h15
<b>Indices PCN :</b>		1,8
<b>Points de performance (PP) :</b>		3, 2, 1
<b>Qualifiés nationaux :</b>		17
<b>Arbitre :</b>	<b>Nathalie MANSOIS</b> 06 51 11 17 42 <a href="mailto:nathalie.mansois@gmail.com">nathalie.mansois@gmail.com</a> <b>Assistée par tous les arbitres régionaux présents</b>	
<b>Inscription auprès de :</b>	<b>Site du Comité Normandie</b>	
<b>Frais d'inscription :</b>	15 € (espèces souhaitées)	15 € (espèces souhaitées)
<b>Date limite d'inscription :</b>	Le samedi 08 novembre 2025	

**Champion sortant**  
1001754 HANGARD Alain

### 4. Dotation en prix :

50% des frais d'inscription sont redistribués sous forme de prix aux joueurs les mieux classés de chaque séance, à raison d'un prix par table de chaque séance. Voir barème en annexe 3.

Pour les joueurs qualifiés en championnat national, cela représente une partie du défraiement de leur déplacement.

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	<b>Rédacteur</b> <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## DONNE LIBRE PAR EQUIPES DE DEUX “ DUO ”

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 2 « Donnes Libres » de la FFT, dernière version.

Les « duos » sont constitués de deux joueurs licenciés obligatoirement dans le même Comité.

De ce fait, tous les joueurs licenciés du Comité Normandie à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, sans aucune exception de classement.

### 2. Organisation :

Le Championnat qualificatif régional est prévu en une finale jouée en deux séances, sans élimination de joueurs entre les 2 séances, sauf si un nombre impair d'équipes s'inscrit pour la 1<sup>ère</sup> séance. Dans ce cas, une équipe sera éliminée entre les 2 séances, afin d'éviter des tables de 3 lors de cette 2<sup>ème</sup> séance.

Lors de la première séance, l'équipe championne sortante se voit attribuer la table N° 1 (du tournoi A s'il y a plusieurs tournois). Les autres équipes sont placées par l'arbitre. L'arbitre peut établir plusieurs tournois parallèles pour éviter que des équipes du même club ne se rencontrent. Dans le cas où le nombre d'équipes est supérieur à 15 et multiple de 4, l'arbitre peut lancer 4 tournois parallèles et placer un joueur de l'équipe dans chaque tournoi.

Cette 1<sup>ère</sup> séance se déroule en 5 positions de 5 donnes suivant les mouvements FFT.

La mise en place de la deuxième séance se fait suivant le classement de la première séance.

La deuxième séance se déroule en 5 positions de 5 donnes si le nombre d'équipes le permet, 4 positions de 6 donnes sinon.

Le classement final est établi sur l'ensemble des 2 séances et définit les équipes qualifiées nationales et leurs remplaçantes.

### 3. Mémo :


<b>Code fichier :</b>	<b>5222201</b>
<b>Date :</b>	Samedi 11 octobre 2025
<b>Lieu :</b>	<b>Salle RPA</b> <b>Le clos des Mottes</b> Avenue Armand Etchegoyen <b>76560 DOUDEVILLE</b>
<b>Horaire :</b>	13h15 assis
<b>Indice PCN :</b>	1,8
<b>Point de performance (PP) :</b>	3, 2, 1
<b>Qualifiés nationaux :</b>	7
<b>Arbitre :</b>	<b>Yves LELIEVRE</b> 06 01 79 42 90 <a href="mailto:ylelievre76@gmail.com">ylelievre76@gmail.com</a> <b>Assisté par tous les arbitres régionaux présents</b>
<b>Inscription auprès de :</b>	<b>Site du Comité Normandie</b>
<b>Frais d'inscription :</b>	40 € par équipe (espèces souhaitées)
<b>Date limite d'inscription :</b>	Le samedi 04 octobre 2025

#### Equipe championne sortante

1001754 HANGARD Alain  
 1001409 VINCENT Etienne

### 4. Dotation en prix :

50 % des frais d'inscription sont redistribués sous forme de prix aux équipes les mieux classées, à raison de 50 % des tables engagées. Voir barème en annexe 5. Pour les équipes « Duo » qualifiées en championnat national, cela représente une partie du défraiement de leur déplacement.

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	<b>Rédacteur</b> <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## DONNE LIBRE INTERCLUBS PAR EQUIPES DE QUATRE

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 2 « Donnes Libres » de la FFT, dernière version. Tous les joueurs licenciés du Comité Normandie à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat.

- Les équipes sont constituées de 4 joueurs licenciés dans le même club,
- Le produit des séries, du classement national des joueurs de l'équipe, doit être supérieur à 16.

Exemples :  $1 \times 2 \times 3 \times 3 = 18$  -> formation conforme - & :  $2 \times 2 \times 2 \times 2 = 16$  -> formation non conforme

Les joueurs non classés sont assimilés aux joueurs 4<sup>e</sup> série, 21 compositions d'équipes sont ainsi possibles :

Joueur 1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	4
Joueur 2	2	2	2	3	3	3	4	2	2	2	2	2	3	3	3	4	3	3	3	4	4
Joueur 3	3	3	4	3	3	4	4	2	2	3	3	4	3	3	4	4	3	3	4	4	4
Joueur 4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	4	4	4

(\*) Pour permettre aux joueurs classés 1<sup>ère</sup> série de participer plus facilement, les formations 1-1-3-4 et 1-1-4-4 sont admises.

### 1. Organisation

Le qualificatif régional est prévu en une finale en deux séances, sans élimination de joueurs entre les 2 séances.

Lors de la première séance, l'équipe championne sortante se voit attribuer la table N° 1 (du tournoi A s'il y a plusieurs tournois). Les autres équipes sont placées par l'arbitre. L'arbitre peut établir plusieurs tournois parallèles pour éviter que des équipes du même club ne se rencontrent. Dans le cas où le nombre d'équipes est supérieur à 15 et multiple de 4, l'arbitre peut lancer 4 tournois parallèles et placer un joueur de l'équipe dans chaque tournoi. La première séance se déroule en 5 positions de 5 donnes si le nombre d'équipes le permet, 4 positions de 6 donnes sinon.

La mise en place de la deuxième séance se fait suivant le classement de la première séance.

La deuxième séance se déroule en 5 positions de 5 donnes si le nombre d'équipes le permet, 4 positions de 6 donnes sinon.

Le classement final est établi sur l'ensemble des 2 séances et définit les équipes qualifiées et leurs remplaçantes

### 2. Mémo :


Code fichier :	<b>5222301</b>
Date :	Samedi 25 avril 2026
Lieu :	<b>Gymnase Levillain</b> <b>3 Avenue Charles de Gaulle</b> <b>14800 TOUQUES ?</b>
Horaire :	13h15 assis
Indice PCN :	1,8
Point de performance (PP) :	3, 2, 1
Qualifiés nationaux :	4
Arbitre :	<b>Alain NOURISSON</b> 06 27 30 52 18 <a href="mailto:anouriss@club-internet.fr">anouriss@club-internet.fr</a> <b>Assisté par tous les arbitres régionaux présents</b>
Inscription auprès de :	<b>Site du Comité Normandie</b>
Frais d'inscription :	80 € par équipe (espèces souhaitées)
Date limite d'inscription :	Le samedi 18 avril 2026

#### Equipe championne sortante

1012441 BRUNET Pierre  
1006423 HENOCQ Christophe  
1014632 BARRET Didier  
1017527 DAVID Alain

### 4. Dotation en prix

Une partie des frais d'inscription est redistribuée sous forme de prix aux équipes les mieux classées, à raison de 25 % des tables engagées. Voir barème en annexe 6. Pour les équipes qualifiées en championnat national, cela représente une partie du défraiement de leur déplacement.

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	<b>Rédacteur</b> <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## DONNE LIBRE SENIOR

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » et articles 18 à 23 du fascicule N° 2 « Donnes Libres » de la FFT, dernière version. Tous les joueurs licenciés du Comité Normandie, à jour de leur cotisation, ayant au moins soixante ans au 31 décembre de la saison en cours, peuvent participer à ce championnat, sans restriction de classement.

### 2. Organisation :

Le Championnat qualificatif régional est prévu sous la forme d'un challenge en trois tournois de 5 positions de 5 donnes. Ces tournois se jouent soit le mardi, soit le mercredi soit le jeudi, l'après-midi, dans la période du 15 septembre au 31 janvier. Il faut avoir participé à deux tournois au minimum pour prétendre être classé au challenge.

A la fin de chaque tournoi et conformément à la décision du CA du 18/03/2023, tous les joueurs participants sont intégrés au sein du challenge avec leurs points réels obtenus en fonction de leur place au classement général des dits tournois.

Le classement final du challenge, qui définit les joueurs qualifiés et remplaçants pour le championnat de France, est établi à l'aide du logiciel « Extar – Challenge », sur le cumul des 2 meilleurs scores acquis par les joueurs lors des tournois auxquels ils ont participé. En cas d'égalité, l'avantage est donné au joueur qui aura participé à plus de tournois. Si l'égalité doit persister, l'avantage sera donné au joueur ayant réalisé le meilleur score parmi les 3 tournois.

La mise en place de la première séance se fait par ligne selon le club d'appartenance, puis par tirage au sort intégral à l'intérieur de chaque ligne (excepté le joueur tenant du titre : il est affecté à la position Nord 1, et les joueurs de son club sont affectés en Nord). Toutes les positions s'effectuent avec la rotation standard FFT.

La mise en place et la rotation sont reconduites à chaque tournoi en tenant compte du classement provisoire du challenge. Tous les joueurs qui s'inscrivent peuvent participer aux tournois, avec si nécessaire des tables à 3 joueurs (dans ce cas, les joueurs fictifs sont placés en Nord 6, 11 et 16).


### 3. Mémo :

**Champion sortant** : 1021792 SIMON Jean-Marie

	<b>1<sup>er</sup> Tournoi</b>	<b>2<sup>ème</sup> Tournoi</b>	<b>3<sup>ème</sup> Tournoi</b>
<b>Codes fichiers :</b>	<b>5222501</b>	<b>5222502</b>	<b>5222503</b>
<b>Dates :</b>	Ma 23/09/2025	Je 16/10/2025	Mer 19/11/2025
<b>Lieux :</b>	<b>Salle des Fêtes</b> Rue Notre Dame <b>27250 RUGLES</b>	<b>Salle Festive du Grésil</b> 135 avenue de Caen <b>76530 GRAND-COURONNE</b>	<b>Salle du Suvez</b> Chemin d'Aisy <b>14420 POTIGNY</b>
<b>Horaires :</b>	13h15 assis	13H15 assis	13H15 assis
<b>Indice PCN :</b>	1,5	1,5	1,5
<b>Qualifiés nationaux :</b>			16
<b>Arbitre :</b>	<b>Alain NOURISSON</b> 06 27 30 52 18 <a href="mailto:anouriss@club-internet.fr">anouriss@club-internet.fr</a>		
<b>Inscription auprès de :</b>	<b>Site du Comité Normandie</b>		
<b>Frais d'inscription :</b>	15 € par tournoi (espèces souhaitées)		
<b>Date limite d'inscription :</b>	Ma 16/09/2025	Je 09/10/2025	Mer 12/11/2025

### 4. Dotation en prix :

A la fin de chaque tournoi, 50% des frais d'inscription sont redistribués sous forme de prix aux joueurs les mieux classés à raison d'un prix par table. Voir barème en annexe 4. Pour les joueurs qualifiés en championnat national, cela représente une partie du défraiement de leur déplacement.

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	<b>Rédacteur</b> <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## COUPE DE FRANCE

### 1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 6 « Coupe de France » de la FFT, dernière version. Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat. Les équipes sont constituées de quatre à six joueurs. Un bonus (en points match) est attribué à chaque équipe lors de son inscription, en tenant compte du dernier Classement National en vigueur.

#### Bonus en Points match

1 <sup>ère</sup> série nationale	0	2 <sup>e</sup> série Cœur	4	3 <sup>e</sup> série Trèfle	7
1 <sup>ère</sup> série Pique	0,5	2 <sup>e</sup> série Carreau	4,5	4 <sup>e</sup> série Pique	7,5
1 <sup>ère</sup> série Cœur	1	2 <sup>e</sup> série Trèfle	5	4 <sup>e</sup> série Cœur	8
1 <sup>ère</sup> série Carreau	2	3 <sup>e</sup> série Pique	5,5	4 <sup>e</sup> série Carreau	8,5
1 <sup>ère</sup> série Trèfle	3	3 <sup>e</sup> série Cœur	6	4 <sup>e</sup> série Trèfle	9
2 <sup>e</sup> série Pique	3,5	3 <sup>e</sup> série Carreau	6,5	Non classé	9

### 2. Organisation :

Le qualificatif régional est prévu en plusieurs matchs joués sur un tournoi principal « A » et un tournoi secondaire « B ». Sous certaines conditions définies ci-après, les équipes perdantes du tournoi A peuvent être qualifiées pour le tournoi B. Un match est composé de 4 quart-temps de 6 donnes.

1. En fonction du nombre d'équipes engagées, il est prévu :

#### – S'il y a plus de 16 équipes inscrites :


- Un pré-qualificatif pour les équipes tirées au sort, permettant d'organiser un 8<sup>ème</sup> de finale à 16 équipes
  - Selon le nombre d'équipes inscrites, au-delà de 16, ce pré-qualificatif pourra se dérouler soit en triangulaires (3 équipes), soit en poule de 4 équipes.
  - La ou les « Triangulaires » se joueront selon le descriptif des pages 6, 7 et 8 du fascicule 6. Sera privilégié la méthode des 3 séries d'étuis de couleurs différentes et de 24 donnes chacune.
  - La ou les « Poule de 4 » se joueront selon le tableau ci-dessous, avec 6 séries d'étuis de couleurs différentes et de 24 donnes chacune.

**Tableau de contrôle des mouvements en poule de 4**

1/4 Temps	Manches	Table 1			Table 2			Table 3			Table 4		
		Def.	Att.	Etuis	Def.	Att.	Etuis	Def.	Att.	Etuis	Def.	Att.	Etuis
1 <sup>er</sup> 1/4 temps	1	A	D	1 à 6 Bleu	B	A	1 à 6 Blanc	C	B	1 à 6 Rouge	D	C	1 à 6 Noir
	2	A	B	1 à 6 Blanc	B	C	1 à 6 Rouge	C	D	1 à 6 Noir	D	A	1 à 6 Bleu
	3	A	C	1 à 3 Jaune	B	D	1 à 3 Vert	C	A	4 à 6 Jaune	D	B	4 à 6 Vert
	4	A	C	4 à 6 Jaune	B	D	4 à 6 Vert	C	A	1 à 3 Jaune	D	B	1 à 3 Vert
2 <sup>ème</sup> 1/4 temps	1	A	D	7 à 12 Bleu	B	A	7 à 12 Blanc	C	B	7 à 12 Rouge	D	C	7 à 12 Noir
	2	A	B	7 à 12 Blanc	B	C	7 à 12 Rouge	C	D	7 à 12 Noir	D	A	7 à 12 Bleu
	3	A	C	7 à 9 Jaune	B	D	7 à 9 Vert	C	A	10 à 12 Jaune	D	B	10 à 12 Vert
	4	A	C	10 à 12 Jaune	B	D	10 à 12 Vert	C	A	7 à 9 Jaune	D	B	7 à 9 Vert
3 <sup>ème</sup> 1/4 temps	1	A	D	13 à 18 Bleu	B	A	13 à 18 Blanc	C	B	13 à 18 Rouge	D	C	13 à 18 Noir
	2	A	B	13 à 18 Blanc	B	C	13 à 18 Rouge	C	D	13 à 18 Noir	D	A	13 à 18 Bleu
	3	A	C	13 à 15 Jaune	B	D	13 à 15 Vert	C	A	16 à 18 Jaune	D	B	16 à 18 Vert
	4	A	C	16 à 18 Jaune	B	D	16 à 18 Vert	C	A	13 à 15 Jaune	D	B	13 à 15 Vert
4 <sup>ème</sup> 1/4 temps	1	A	D	19 à 24 Bleu	B	A	19 à 24 Blanc	C	B	19 à 24 Rouge	D	C	19 à 24 Noir
	2	A	B	19 à 24 Blanc	B	C	19 à 24 Rouge	C	D	19 à 24 Noir	D	A	19 à 24 Bleu
	3	A	C	19 à 21 Jaune	B	D	19 à 21 Vert	C	A	22 à 24 Jaune	D	B	22 à 24 Vert
	4	A	C	22 à 24 Jaune	B	D	22 à 24 Vert	C	A	19 à 21 Jaune	D	B	19 à 21 Vert


#### ✓ S'il y a 16 équipes inscrites :

- 1A/ Un 8<sup>ème</sup> de finale à 16 équipes « Tournoi A » (8 matchs)
  - 8 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « A »
  - 8 équipes perdantes rentrent dans les barrages du « B »

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## COUPE DE FRANCE (Suite)

- **2A/ Un quart de finale à 8 équipes « Tournoi A » (4 matchs)**
    - 4 équipes gagnantes continuent en ½ finale du « A »
    - 4 équipes perdantes rentrent en ¼ de finale du « B »
  - **2B/ Un tour de barrage à 8 équipes « Tournoi B » (4 matchs)**
    - 4 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « B »
  - **3A/ Une demi-finale à 4 équipes « Tournoi A » (2 matchs)**
    - 2 équipes gagnantes continuent en finale du « A »
    - 2 équipes perdantes rentrent en ½ finale du « B »
  - **3B/ Un quart de finale à 8 équipes « Tournoi B » (4 matchs)**
    - 4 équipes gagnantes continuent en ½ finale du « B »
  - **4A/ Une finale à 2 équipes « Tournoi A » (1 match)**
    - L'équipe gagnante est déclarée « Championne de Normandie » et elle est qualifiée pour la phase finale nationale
    - L'équipe perdante « finaliste » est qualifiée pour la finale de Zone
  - **4B/ Une demi-finale à 6 équipes « Tournoi B » (3 matchs)**
    - 3 équipes gagnantes qualifiées pour la finale de Zone
- ✓ **S'il y a moins de 16 équipes inscrites :**
- **1A/ Un 8<sup>ème</sup> de finale à moins de 16 équipes « Tournoi A »**
    - ✓ Si 15 équipes inscrites : 8 matchs
      - 7 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « A »
      - 1 équipe exempte pour le 1/8 de finale du « A », selon tirage au sort
      - 7 équipes perdantes rentrent dans les barrages du « B »
    - ✓ Si 14 équipes inscrites : 8 matchs
      - 7 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « A »
      - 2 équipes exemptes pour le 1/8 de finale du « A »
      - 6 équipes perdantes rentrent dans les barrages du « B »
    - ✓ Si 13 équipes inscrites : 8 matchs
      - 6 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « A »
      - 3 équipes exemptes pour le 1/8 de finale du « A », selon tirage au sort.
      - 5 équipes perdantes rentrent dans les barrages du « B »
    - ✓ Si 12 équipes inscrites : 8 matchs
      - 6 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « A »
      - 4 équipes exemptes pour le 1/8 de finale du « A »
      - 4 équipes perdantes rentrent en ¼ de finale du « B »
    - ✓ Si 11 équipes inscrites :
      - ✓ \* 3 triangulaires + 1 match
        - 4 équipes gagnantes continuent en 1/2 de finale du « A »
        - 7 équipes perdantes rentrent en barrage du « B »
  - **2A/ Un quart de finale à 8 équipes « Tournoi A »**
    - 4 équipes gagnantes continuent en ½ finale du « A »
    - 4 équipes perdantes rentrent en ½ finale du « B »
  - **2B/ Un tour de barrage à 7, 6, 5, 4 ou 3 équipes « Tournoi B »**
    - ✓ Si 7 équipes qualifiées : 3 matchs
      - 3 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « B »
      - 1 équipe exempte pour le ¼ de finale du « B », selon tirage au sort.

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## COUPE DE FRANCE (Suite)

- ✓ Si 6 équipes qualifiées : 3 matchs
  - 3 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « B »
  - 1 équipe repêchée pour le ¼ de finale du « B »
- ✓ Si 5 équipes qualifiées : 2 matchs
  - 2 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « B »
  - 1 équipe exempte pour le ¼ de finale du « B », selon tirage au sort.
  - 1 équipe repêchée pour le ¼ de finale du « B »
- ✓ Si 4 équipes qualifiées : 0 match
  - 4 équipes qui entrent directement en ¼ de finale du « B »
- /
- ✓ Si 3 équipes qualifiées : Matchs en triangulaire
  - A ce stade, seuls les Quarts-temps 1 et 2 seront joués
- **3A/ Une demi-finale à 4 équipes « Tournoi A » (2 matchs)**
  - 2 équipes gagnantes continuent en finale du « A »
  - 2 équipes perdantes rentrent en ½ finale du « B »
- **3B-1/ Un quart de finale à 8 équipes « Tournoi B » (4 matchs)**
  - 4 équipes gagnantes continuent en ½ finale du « B »
- ✓ **3B-2/ Barrage « Tournoi B » à 3 équipes (matchs en triangulaire)**
  - Lors de cette 2<sup>ème</sup> phase, se joueront les Quarts-temps 3 et 4 : 2 équipes gagnantes continuent en ½ finale du « B »
- **4A/ Une finale à 2 équipes « Tournoi A » (1 match)**
  - L'équipe gagnante est déclarée « Championne de Normandie » et elle est qualifiée pour la phase finale nationale
  - L'équipe perdante « finaliste » est qualifiée pour la finale de Zone
- **4B-1/ Une demi-finale à 6 équipes « Tournoi B » (3 matchs)**
  - 3 équipes gagnantes qualifiées pour la finale de Zone

L'inscription des équipes doit être conforme à la date fixée par la CCR (les équipes peuvent ne pas être encore définitives, mais elles doivent comprendre au moins quatre joueurs).

Les frais d'inscription sont réglés ce même jour par les présidents de club ou leur représentant, par chèque adressé au responsable d'épreuve. Seules les équipes ayant réglé leur inscription, pourront participer aux épreuves de la Coupe.

Le premier jour de la compétition, le bonus est calculé sur les 4 joueurs les mieux classés présents ou déjà inscrits dans chaque équipe.


La préparation des jeux est faite par les clubs des joueurs inscrits. Bien que les équipes doivent jouer 4 quart-temps de 6 donnes, soit 24 donnes, il est demandé une préparation de 30 jeux d'attaque. Ces jeux seront obligatoirement bien répartis (par exemple : 6 jeux sans bout, 6 avec un bout, 6 avec deux bouts, 6 avec trois bouts et 6 sur contrats). La défense et le chien sont « naturels », donc distribués à la table de jeu.

### 3. Tirages au sort :

#### A. Des équipes :

S'il y a plus de 16 équipes, le tirage au sort des équipes sélectionnées pour le 1<sup>er</sup> tour pré-qualificatif se fera le samedi 07 mars 2026 à Pont-Audemer, en séance publique, lors de l'épreuve qualificative régionale « Individuel 2<sup>ème</sup> série et Promotion ».

- Ce tirage est un tirage « intégral » : toutes les équipes, sans exception, répondant aux conditions d'inscription feront partie du tirage.

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## COUPE DE FRANCE (Suite)

### Remarques :

1. Conformément aux articles 22 et 23 du fascicule N° 6, toute équipe tirée au sort pour le 1<sup>er</sup> tour, se doit de se présenter à l'épreuve pré-qualificative. Toutefois il est admis qu'une équipe ne puisse pas poursuivre la compétition, sous réserve qu'elle prévienne le responsable d'épreuve au minimum 2 semaines avant le début d'une épreuve. Toute défaillance, non justifiée, sera sanctionnée selon les statuts de la F.F.T.
2. Dans tous les cas, les droits d'inscriptions seront acquis par le Comité et non remboursés.

### A Des matchs :

Les tirages au sort des matchs, 1<sup>er</sup> tour pré-qualificatif, 8<sup>ème</sup> du « A », barrages du « B », sont « intégraux » et seront réalisés sur place, au début de chaque épreuve.

### 4. Equipe exempte :

Si le nombre d'équipes inscrites est inférieur à 16 et impair, deux situations peuvent se présenter :

#### A. 8<sup>ème</sup> de finale du tournoi « A » :

Le tirage au sort comportera une place fictive « Exempte » : L'équipe qui tirera cette place ne jouera pas les 8<sup>èmes</sup> de finale et sera directement qualifiée pour le tour suivant : Quart de finale du tournoi « A ».

#### B. Tour de barrages du tournoi « B » :

Le tirage au sort comportera une place fictive « Exempte » : L'équipe qui tirera cette place ne jouera pas l'épreuve de barrages et sera directement qualifiée pour le tour suivant : Quart de finale du tournoi « B ».

### 6. Les résultats :

Ils sont communiqués par l'arbitre au président de la CCR, dans les 48 heures qui suivent le déroulement des matchs.


- A chaque tour, au moyen d'outil de gestion et à la fin de chaque 4<sup>ème</sup> quart-temps, l'arbitre éditera les feuilles des matchs et les fera signer par les capitaines des différentes équipes participantes, après les avoir lui-même signées.

### 7. Finale de Zone :

Le Comité de Normandie a 1 place d'équipe qualifiée pour la phase nationale et du fait du nombre d'équipes inscrites dans chaque Comité de la Zone 83, 4 équipes du Comité de Normandie seront qualifiées pour la finale de Zone à 8 équipes :


- L'équipe finaliste du tournoi A,
- Si ½ finale du tournoi B à 6 équipes :
  - Les 3 équipes demi-finalistes gagnantes du tournoi B. seront qualifier pour la finale de zone'
  - Si ½ finale du tournoi B à 8 équipes : 4 équipes demi-finalistes du tournoi B

De là, 3 équipes seront qualifiées pour la finale de zone.

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## COUPE DE FRANCE (Suite)


Tableau des matchs		1A	2A	2B	3A	3B	4B	4A
Nbre équipes	1 <sup>er</sup> tour Pré-qualificatif	8 <sup>ème</sup> de finale Tournoi A	1/4 de finale Tournoi A	Barrages Tournoi B	1/2 finale Tournoi A	1/4 de finale Tournoi B	1/2 finale Tournoi B	Finale Tournoi A
23	14 équipes 2 Triangulaires + 2 Poules de 4 7 Qualifiées	16 équipes 8 matchs 8 Qualifiées A 8 Perdantes B	8 équipes 4 matchs 4 Qualifiées En ½ du B	8 équipes 4 matchs 4 Qualifiées En ½ du B	4 équipes 2 matchs 2 Qualifiées En finale du A 2 Perdantes En ½ du B	8 équipes 4 matchs 4 Qualifiées en ½ du B	6 équipes 3 matchs 3 Qualifiées Pour la Finale de Zone	2 équipes 1 match 1 Qualifiée au niveau National  L'équipe perdante finaliste est qualifiée pour la Finale de Zone
22	12 équipes 3 Poules de 4 6 Qualifiées							
21	10 équipes 2 Triangulaires + 1 Poule de 4 5 Qualifiées							
20	8 équipes 2 Poules de 4 4 Qualifiées							
19	6 équipes 2 Triangulaires 3 Qualifiées							
18	4 équipes 1 Poule de 4 2 Qualifiées							
17	3 équipes 1 Triangulaire 2 Qualifiées							
16	1 <sup>er</sup> tour Néant	8 matchs dont 3 Exemptes 8 Qualifiées A + 5 Perdantes B	8 équipes 4 matchs 4 Qualifiées en ½ du A 4 Perdantes En ½ du B	5 équipes 3 matchs 2 Qualifiées B 1 Exempte B	5 équipes 1 Triangulaire + 1 Match			
15								7 matchs 7 Qualifiées A + 1 Exempte A 7 Perdantes B
14								8 matchs 2 Exemptes 8 Qualifiées A + 6 Perdantes B
13								8 matchs 8 Qualifiées A + 5 Perdantes B
12								8 matchs 8 Qualifiées A Dont 4 Exemptes 4 Perdantes B
11	5 matchs 5 Qualifiées A + 1 Exempte A + 5 Perdantes B							

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : <b>08/07/2025</b>
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## COUPE DE FRANCE (Suite)

### 8. Mémo :

	1 <sup>er</sup> Tour Pré-qualificatif	8 <sup>ème</sup> de finale	¼ finale A Barrages B	½ finale A ¼ finale B	Finale A ½ finale B	Finale De Zone
<b>Codes fichiers :</b>	<b>5226201</b>	<b>5226202</b>	<b>5226203</b> <b>5226204</b>	<b>5226205</b> <b>5226206</b>	<b>5226207</b> <b>5226208</b>	<b>3836201 et 02</b>
<b>Dates :</b>		Samedi 21/03/2026		Samedi 11/04/2026		Samedi 09/05/2026
<b>Lieux :</b>	A définir en fonction du besoin et du nombre de matchs à faire jouer	<b>Salles polyvalentes de l'ALM</b> 16 rue de Coudres <b>27000 EVREUX</b>		<b>Salles polyvalentes de l'ALM</b> 16, rue de Coudres <b>27000 EVREUX</b>		<b>A définir</b>
<b>Horaires :</b>		13h15 assis	A définir par l'arbitre	13h15 assis	A définir par l'arbitre	13H30 assis
<b>Indice PCN :</b>	500 points par match et par joueur ayant participé à au moins un quart temps d'un match gagné par son équipe.					
<b>Point de perf. (PP) :</b>	0	0	0	0	22	13 - 7
<b>Qualifiés Zone 82-83</b>	0	0	0	0	4	
<b>Qualifiés nationaux :</b>					1	2
<b>Arbitres :</b> En fonction des matchs engagés	<b>Alain NOURISSON</b> 06 27 30 52 18 <a href="mailto:anouriss@club-internet.fr">anouriss@club-internet.fr</a> Assisté de : Pierre-Yves LACROIX, Sébastien MERCIER, Yves LELIEVRE, Jessica DEBRIS					<b>A définir</b>
<b>Inscription auprès de :</b>	<b>Site du Comité Normandie</b>					<b>Olivier AUBERT</b> 06 08 92 13 26 <a href="mailto:aubert-daniel@orange.fr">aubert-daniel@orange.fr</a>
<b>Frais d'inscription :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>30 € par équipe, à l'inscription ou au plus tard lors du tirage au sort des équipes devant jouer le 1<sup>er</sup> tour (par chèque du club).</li> <li>20 € par match disputé, y compris lors du pré-qualificatif (par chèque remis à l'arbitre ou au responsable d'épreuve)</li> </ul>					Voir le règlement spécifique de la Zone 83
<b>Date limite d'inscription :</b>	<b>Le dimanche 1<sup>er</sup> février 2026</b> (Sauf consignes particulières du responsable de Zone) Tout désistement doit être signalé au Responsable d'épreuve au plus tard 15 jours avant la date d'épreuve.					

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	<b>Rédacteur</b> <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

## ANNEXES

### Annexe 1 : Grilles d'indice de valeur depuis le 01/07/2022

Classement		Triplette Quadrette	Indice de valeur d'une Triplette	
1N	Première série Nationale	100	Pour jouer en D1	Supérieur à 14
1P	Première série Pique	98	Pour jouer en D2	Inférieur à 67
1C	Première série Cœur	96	Pour jouer en D3	Inférieur à 20
1K	Première série Carreau	56		
1T	Première série Trèfle	45		
2P	Deuxième série Pique	14		
2C	Deuxième série Cœur	11	<b>Indice de valeur d'une Quadrette</b>	
2K	Deuxième série Carreau	8		
2T	Deuxième série Trèfle	7		
3P	Troisième série Pique	6	Pour jouer en D1	Supérieur à 20
3C	Troisième série Cœur	6	Pour jouer en D2	Inférieur à 73
3K	Troisième série Carreau	6	Pour jouer en D3	Inférieur à 26
3T	Troisième série Trèfle	6		
4P	Quatrième série Pique	5		
4C	Quatrième série Cœur	5		
4K	Quatrième série Carreau	4		
4T	Quatrième série Trèfle	4		
0	Non Classé	4		

### Annexe 2 : Grille de calcul des indemnités kilométriques de déplacements aux CDF pour 2025-2026


Compétition 2025-2026	Lieu	Distance A/R	Allocation Km	Cout	Allocation jour	Durée	Cout/Joueur	Nbre joueurs	Cout Total	Cout arrondi	Cout équipe ou joueur
Quadrette D1	Vichy	956	0,02875	27,5	28	2	83,5	12	1002,0	1002	334
Quadrette D2	Vichy	956	0,02875	27,5	28	2	83,5	12	1002,0	1002	334
Quadrette D3	Vichy	956	0,02875	27,5	28	2	83,5	12	1002,0	1002	334
Triplette D1	Vichy	956	0,02875	27,5	28	3	111,5	9	1003,5	1008	336
Triplette D2	Vichy	956	0,02875	27,5	28	3	111,5	12	1337,8	1344	336
Triplette D3	Vichy	956	0,02875	27,5	28	3	111,5	9	1003,4	1008	336
Equipe	Somain	530	0,02875	15,2	28	5	155,2	15	2328,6	2328	776
1ère série	Evian-Jes-Bains	1414	0,063	88,4	28	3	172,4	3	517,1	516	172
2ème série	Evian-Jes-Bains	1414	0,063	88,4	28	3	172,4	4	689,5	688	172
Promotion	Evian-Jes-Bains	1414	0,063	88,4	28	3	172,4	7	1206,6	1204	172
Open individuel	Evian-Jes-Bains	1414	0,063	88,4	28	3	172,4	9	1551,4	1548	172
Open Seniors	Soulac	1168	0,063	73,0	28	4	185,0	10	1850,0	1850	185
Jeunes											
Libre individuel	Pontarlier	1182	0,02875	34,0	23	3	103,0	17	1750,7	1751	103
Libre en duo	Olonne	880	0,02875	25,3	23	2	71,3	14	998,2	994	142
Libre par équipe de 4	Aix-les-Bains	1392	0,02875	40,0	23	2	86,0	16	1376,3	1376	344
Libre Seniors	Albi	1556	0,02875	44,7	23	3	113,7	16	1819,8	1824	114
Total									20439	20445	

#### Critères de distribution :

- 28 € / jour / joueur pour les qualifiés aux championnats en Duplicata.
- 23 € / jour / joueur pour les championnats en Donnes Libres.
- 0,02875 € / km / joueur pour les compétitions Quadrettes, Triplettes, Equipes et les libres Individuel, équipes et seniors
- 0,063 € / km / joueur pour les compétitions individuelles en donnes dupliquées
- Distances calculées à partir de Grand-Couronne sur le site Via Michelin

L'indemnité kilométrique pour les qualifiés en championnats de donnes libres est moins élevée car nous prenons en compte le fait que ces joueurs ont déjà reçu une enveloppe lors du qualificatif régional.

Les joueurs qualifiés sur 2 compétitions reçoivent 1,5 indemnités (et non pas 2)

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : 08/07/2025
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85

### Annexe 3 : Barème des redistributions pour le championnat Libre Individuel

Joueurs	68	72	76	80	84	88	92	96	100	104	108	112	116	120	124	128	132	136	140
1 <sup>er</sup>	80	85	85	90	90	90	90	90	95	95	95	95	100	100	100	100	110	110	110
2 <sup>ème</sup>	60	65	65	70	70	70	70	70	70	75	75	75	80	80	80	80	85	85	90
3 <sup>ème</sup>	50	50	50	55	55	60	60	60	60	65	65	65	65	70	70	70	70	70	75
4 <sup>ème</sup>	40	40	40	40	40	40	40	40	40	45	45	45	50	50	50	50	50	55	60
5 <sup>ème</sup>	30	30	30	30	30	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
6 <sup>ème</sup>	30	30	30	30	30	30	30	30	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
7 <sup>ème</sup>	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	40	40	40	40	40	40	40	40	40
8 <sup>ème</sup>	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	40	40	40	40	40
9 <sup>ème</sup>	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	40	40
10 <sup>ème</sup>	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
11 <sup>ème</sup>	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30
12 <sup>ème</sup>	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30
13 <sup>ème</sup>	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30
14 <sup>ème</sup>	15	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
15 <sup>ème</sup>	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25
16 <sup>ème</sup>	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25
17 <sup>ème</sup>	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25
18 <sup>ème</sup>		15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
19 <sup>ème</sup>			15	15	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20
20 <sup>ème</sup>				15	15	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20
21 <sup>ème</sup>					15	15	15	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20
22 <sup>ème</sup>						15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20
23 <sup>ème</sup>							15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
24 <sup>ème</sup>								15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
25 <sup>ème</sup>									15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
26 <sup>ème</sup>										15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
27 <sup>ème</sup>											15	15	15	15	15	15	15	15	15
28 <sup>ème</sup>												15	15	15	15	15	15	15	15
29 <sup>ème</sup>													15	15	15	15	15	15	15
30 <sup>ème</sup>														15	15	15	15	15	15
31 <sup>ème</sup>															15	15	15	15	15
32 <sup>ème</sup>																15	15	15	15
33 <sup>ème</sup>																	15	15	15
34 <sup>ème</sup>																		15	15
35 <sup>ème</sup>																			15
	<b>68</b>	<b>72</b>	<b>76</b>	<b>80</b>	<b>84</b>	<b>88</b>	<b>92</b>	<b>96</b>	<b>100</b>	<b>104</b>	<b>108</b>	<b>112</b>	<b>116</b>	<b>120</b>	<b>124</b>	<b>128</b>	<b>132</b>	<b>136</b>	<b>140</b>
Distrib.	<b>510</b>	<b>540</b>	<b>570</b>	<b>600</b>	<b>630</b>	<b>660</b>	<b>690</b>	<b>720</b>	<b>750</b>	<b>780</b>	<b>810</b>	<b>840</b>	<b>870</b>	<b>900</b>	<b>930</b>	<b>960</b>	<b>990</b>	<b>1020</b>	<b>1050</b>



## COMITE NORMANDIE de TAROT

Association loi de 1901 – N° W142007481

Edition du : 08/07/2025

### Règlement des compétitions 2025 – 2026


Version 00

Rédacteur  
**Sébastien MERCIER**

Tél : 06 60 38 72 85

#### Annexe 4 : Barème des redistributions pour le championnat Libre Senior

Joueurs	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	100	104	108	112	116	120	124	128	132
1 <sup>er</sup>	80	80	80	85	85	90	90	90	90	90	95	95	95	95	100	100	100	100	110
2 <sup>ème</sup>	60	60	60	65	65	70	70	70	70	70	70	75	75	75	80	80	80	80	85
3 <sup>ème</sup>	50	50	50	50	50	55	55	60	60	60	60	65	65	65	65	70	70	70	70
4 <sup>ème</sup>	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	45	45	45	50	50	50	50	50
5 <sup>ème</sup>	30	30	30	30	30	30	30	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
6 <sup>ème</sup>	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	40	40	40	40	40	40	40	40	40
7 <sup>ème</sup>	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	40	40	40	40	40	40	40
8 <sup>ème</sup>	20	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	40	40	40
9 <sup>ème</sup>	20	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
10 <sup>ème</sup>	20	20	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
11 <sup>ème</sup>	15	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30
12 <sup>ème</sup>	15	15	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30
13 <sup>ème</sup>	15	15	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	30
14 <sup>ème</sup>	15	15	15	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
15 <sup>ème</sup>	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25
16 <sup>ème</sup>		15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25
17 <sup>ème</sup>			15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	25	25
18 <sup>ème</sup>				15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
19 <sup>ème</sup>					15	15	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20
20 <sup>ème</sup>						15	15	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20
21 <sup>ème</sup>							15	15	15	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20
22 <sup>ème</sup>								15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	20	20
23 <sup>ème</sup>									15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
24 <sup>ème</sup>										15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
25 <sup>ème</sup>											15	15	15	15	15	15	15	15	15
26 <sup>ème</sup>												15	15	15	15	15	15	15	15
27 <sup>ème</sup>													15	15	15	15	15	15	15
28 <sup>ème</sup>														15	15	15	15	15	15
29 <sup>ème</sup>															15	15	15	15	15
30 <sup>ème</sup>																15	15	15	15
31 <sup>ème</sup>																	15	15	15
32 <sup>ème</sup>																		15	15
33 <sup>ème</sup>																			15
Distribution /séance	450	480	510	540	570	600	630	660	690	720	750	780	810	840	870	900	930	960	990

	<b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481	Edition du : <b>08/07/2025</b>
	<b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00	Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85


**Annexe 5 : Barème des redistributions pour le championnat Libre par équipes de 2 « Duo ».**

Nbre Equipes	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70
1 <sup>ère</sup>	170	170	175	175	180	180	185	185	190	190	190	190	195	195	195	195	200
2 <sup>ème</sup>	140	140	145	145	150	150	155	155	160	160	165	165	165	165	170	170	170
3 <sup>ème</sup>	105	105	110	110	120	120	125	125	130	130	135	135	140	140	145	145	145
4 <sup>ème</sup>	95	95	100	100	100	100	105	105	110	110	115	115	120	120	125	125	125
5 <sup>ème</sup>	75	75	80	80	80	80	85	85	90	90	95	95	100	100	105	105	105
6 <sup>ème</sup>	50	50	55	55	60	60	65	65	70	70	75	75	80	80	85	85	90
7 <sup>ème</sup>	45	45	50	50	55	55	60	60	60	60	65	65	70	70	75	75	80
8 <sup>ème</sup>	40	40	45	45	50	50	55	55	55	55	60	60	60	60	65	65	70
9 <sup>ème</sup>	40	40	40	40	45	45	45	45	50	50	50	50	50	50	50	50	60
10 <sup>ème</sup>		40	40	40	40	40	40	40	45	45	45	45	50	50	50	50	50
11 <sup>ème</sup>				40	40	40	40	40	40	40	45	45	45	45	45	45	50
12 <sup>ème</sup>						40	40	40	40	40	40	40	45	45	45	45	45
13 <sup>ème</sup>								40	40	40	40	40	40	40	45	45	45
14 <sup>ème</sup>										40	40	40	40	40	40	40	45
15 <sup>ème</sup>												40	40	40	40	40	40
16 <sup>ème</sup>														40	40	40	40
17 <sup>ème</sup>																40	40
<b>Distrib.</b>	<b>760</b>	<b>800</b>	<b>840</b>	<b>880</b>	<b>920</b>	<b>960</b>	<b>1000</b>	<b>1040</b>	<b>1080</b>	<b>1120</b>	<b>1160</b>	<b>1200</b>	<b>1240</b>	<b>1280</b>	<b>1320</b>	<b>1360</b>	<b>1400</b>

**Annexe 6 : Barème des redistributions pour le championnat Libre par équipes de 4 « Interclubs »**

Nbre Equipes	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
1 <sup>ère</sup>	260	260	270	270	280	280	280	290	290	290	290	300	300	300	300	300	300
2 <sup>ème</sup>	210	210	210	220	220	220	230	240	240	240	240	250	250	250	250	250	250
3 <sup>ème</sup>	150	150	160	160	170	170	170	170	180	180	180	190	190	190	190	200	200
4 <sup>ème</sup>	100	100	110	110	110	110	120	120	130	130	130	140	140	140	140	150	150
5 <sup>ème</sup>	80	80	90	100	100	100	100	100	100	100	110	110	120	120	120	130	130
6 <sup>ème</sup>		40	40	60	80	80	90	100	100	100	100	100	100	100	100	110	120
7 <sup>ème</sup>						40	50	60	80	80	90	90	100	100	100	100	110
8 <sup>ème</sup>										40	60	60	80	80	80	80	100
9 <sup>ème</sup>														40	80	80	80
<b>Distrib.</b>	<b>800</b>	<b>840</b>	<b>880</b>	<b>920</b>	<b>960</b>	<b>1000</b>	<b>1040</b>	<b>1080</b>	<b>1120</b>	<b>1160</b>	<b>1200</b>	<b>1240</b>	<b>1280</b>	<b>1320</b>	<b>1360</b>	<b>1400</b>	<b>1440</b>

Validation du responsable de la Zone 83	
Date :	Nom et signature
	<b>Olivier AUBERT</b>

	<p align="center"><b>COMITE NORMANDIE de TAROT</b> Association loi de 1901 – N° W142007481</p>	<p align="right">Edition du : 08/07/2025</p>
	<p align="center"><b>Règlement des compétitions 2025 – 2026</b> Version 00</p>	<p align="right">Rédacteur <b>Sébastien MERCIER</b> Tél : 06 60 38 72 85</p>